

**Essilor International**  
Société par actions simplifiée au capital de 277.845.100 euros  
Siège social : 147, rue de Paris, 94227 Charenton-le-Pont Cedex (France)  
439 769 654 R.C.S. Créteil

(la « **Société** » ou « **Essilor International** »)

---

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE  
EN DATE DU 16 MAI 2023**

---

L'an Deux Mille Vingt Trois, le seize mai, à dix heures,

La société EssilorLuxottica, société anonyme de droit français dont le siège social est situé au 147, rue de Paris, 94220 Charenton-le-Pont (France), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Créteil sous le numéro 712 049 618, (l'« **Associé Unique** »), représentée par son Directeur Général, Monsieur Francesco MILLERI, et agissant en qualité d'Associé Unique de la Société, détenant l'intégralité du capital social et des droits de vote de la Société,

**AYANT PRIS CONNAISSANCE DES DOCUMENTS SUIVANTS :**

- une copie de la lettre de convocation adressée à l'Associé Unique,
- une copie de la lettre d'information adressée au commissaire aux comptes,
- le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2022,
- le rapport de gestion établi par le Président,
- le rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022,
- un exemplaire des statuts de la Société,
- le texte des décisions proposées.

**A PRIS LES DECISIONS FIGURANT A L'ORDRE DU JOUR SUIVANT :**

- Approbation des comptes de l'exercice 2022 ;
- Affectation du résultat ;
- Dépenses et charges visées à l'article 39-4 du code Général des impôts ;
- Approbation des conventions réglementées visées à l'article L.227-10 du code de commerce, en application de l'article 16 des statuts de la Société ;
- Renouvellement des mandats des Commissaires aux comptes ;
- Pouvoirs.

Ces décisions sont prises sous forme de décisions écrites conformément à l'article 15 des statuts de la Société.

#### **QUATRIEME DECISION - APPROBATION DES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

En application des dispositions de l'article L.227-10 du Code de commerce, l'Associé Unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion, prend note qu'aucune nouvelle convention réglementée n'a été conclue au cours de l'exercice 2022.

*Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.*

#### **CINQUIEME DECISION – RENOUELEMENT DES MANDATS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

L'Associé Unique, constatant que les mandats des Commissaires aux Comptes titulaires arrivent à expiration à l'issue de la présente délibération décide de :

- renouveler le mandat du commissaire aux comptes titulaire, le Cabinet MAZARS, représenté par Monsieur Guillaume DEVAUX, domicilié au 61 rue Henri Regnault - 92075 PARIS - La Défense cedex, Commissaire aux comptes inscrit, en qualité de Commissaire aux comptes titulaire, pour une durée de six exercices, laquelle arrivera à expiration à l'issue de la décision de l'associé unique ou de la collectivité des associés appelée à statuer en 2029 sur les comptes de l'exercice à clore le 31 décembre 2028 ; et
- renouveler le mandat du commissaire aux comptes titulaire, le Cabinet PricewaterhouseCoopers Audit, représenté par Pierre-Olivier Erienne, domicilié au 63 rue de Villiers – 92 208 – Neuilly-sur-Seine Cedex., Commissaire aux comptes inscrit, en qualité de Commissaire aux comptes titulaire, pour une durée de six exercices, laquelle arrivera à expiration à l'issue de la décision de l'associé unique ou de la collectivité des associés appelée à statuer en 2029 sur les comptes de l'exercice à clore le 31 décembre 2028.

*Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.*

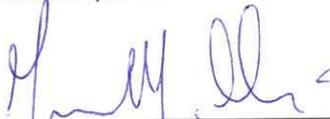
#### **SIXIEME DECISION – POUVOIRS**

L'Associé Unique donne tous pouvoirs aux porteurs d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal aux fins d'accomplir toutes formalités de dépôt, de publicité et autres qu'il appartiendra.

*Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.*

*De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal lequel, après lecture, a été signé par l'Associé Unique de la Société.*

L'Associé Unique de la Société



---

**EssilorLuxottica**  
représentée par Monsieur Francesco MILLERI

**Essilor International**

**Rapport des commissaires aux comptes  
sur les comptes annuels**

**(Exercice clos le 31 décembre 2022)**

**PricewaterhouseCoopers Audit**  
63, rue de Villiers  
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex  
France

**Mazars**  
64, rue Henri Regnault  
92400 Paris-La Défense Cedex  
France

## **Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels**

**(Exercice clos le 31 décembre 2022)**

A l'associé unique  
**Essilor International**  
147, rue de Paris  
94220 Charenton Le Pont

### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Essilor International relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

### **Fondement de l'opinion**

#### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues ainsi que sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne :

- Les immobilisations financières figurent à l'actif du bilan de votre société pour une valeur nette de 6 877 millions d'euros. La note 1.5 « Règles et méthodes comptables – Immobilisations financières » de l'annexe aux comptes annuels précise les méthodes retenues pour leur comptabilisation ainsi que l'approche retenue pour évaluer les dépréciations. Nous avons examiné la méthodologie retenue et apprécié le caractère raisonnable des estimations utilisées par votre société pour réaliser le test d'évaluation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

## Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris-La Défense, le 10 mars 2023

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

Mazars

*Pierre-Olivier Etienne*



Pierre-Olivier Etienne

Jean-Luc Barlet Guillaume Devaux

**ESSILOR INTERNATIONAL SAS Société par actions  
simplifiée à associé unique**

**Comptes annuels - exercice clos le 31/12/2022**

## Sommaire

COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2022.....	2
BILAN AU 31/12/2022 .....	3
ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE.....	5
NOTE 1. REGLES ET METHODES COMPTABLES.....	7
NOTE 2. CHIFFRE D'AFFAIRES .....	11
NOTE 3. DOTATIONS ET REPRISES DES AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS, TRANSFERTS DE CHARGES .....	11
NOTE 4. AUTRES PRODUITS .....	12
NOTE 5. AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES.....	12
NOTE 6. RESULTAT FINANCIER.....	13
NOTE 7. RESULTAT EXCEPTIONNEL .....	13
NOTE 8. IMPOTS SUR LES BENEFICES .....	14
NOTE 9. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES.....	16
NOTE 10. IMMOBILISATIONS CORPORELLES.....	17
NOTE 11. IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES.....	18
NOTE 12. ACTIF CIRCULANT.....	20
NOTE 13. CHARGES CONSTATEES D'AVANCE .....	21
NOTE 14. CAPITAUX PROPRES .....	21
NOTE 15. ETAT DES PROVISIONS .....	22
NOTE 16. DETTES.....	23
NOTE 17. ENGAGEMENTS HORS BILAN ET PASSIFS EVENTUELS.....	25
NOTE 18. INFORMATIONS SUR LE PERSONNEL .....	26
NOTE 19. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIEES.....	28
NOTE 20. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE .....	28

**Compte de résultat au 31/12/2022**

En millions d'euros	Notes	2022	2021
Chiffre d'affaires	2	1 415	1 288
Production stockée		0	2
Production immobilisée		19	12
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	3	40	74
Autres produits	4	543	420
<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		<b>2 018</b>	<b>1 795</b>
Achats consommés et variation de stocks		739	659
Autres achats et charges externes	5	361	367
Impôts et taxes		30	28
Charges de personnel	18.1	338	509
Dotations aux amortissements et provisions	3	67	95
Autres charges		46	42
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION</b>		<b>1 580</b>	<b>1 701</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>438</b>	<b>94</b>
Résultat financier	6	-10	477
<b>RESULTAT COURANT</b>		<b>428</b>	<b>571</b>
Résultat exceptionnel	7	-125	-80
Impôt sur les bénéfices	8	-70	-20
<b>RESULTAT NET</b>		<b>233</b>	<b>470</b>

**Bilan au 31/12/2022**

**ACTIF**

En millions d'euros	Notes	31 décembre 2022			31 décembre 2021
		Montant brut	Amortissements Provisions	Montant net	Montant net
Immobilisations incorporelles	9	240	165	75	48
Immobilisations corporelles	10	489	347	141	121
Immobilisations financières	11	7 216	339	6 877	7 315
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>		<b>7 945</b>	<b>852</b>	<b>7 093</b>	<b>7 484</b>
Stocks	12.1	90	15	75	61
Avances versées sur commandes	12.2	4	0	4	6
Clients et comptes rattachés	12.2	622	2	620	362
Autres créances	12.2	4 556	1	4 556	2 194
Valeurs mobilières de placement		0	0	0	0
Disponibilités		280	0	280	162
<b>ACTIF CIRCULANT</b>		<b>5 552</b>	<b>17</b>	<b>5 535</b>	<b>2 785</b>
Charges constatées d'avance	13	4	0	4	7
Ecart de conversion actif		0	0	0	0
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>13 501</b>	<b>869</b>	<b>12 631</b>	<b>10 276</b>

**PASSIF**

En millions d'euros	Notes	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Capital social	14.1	278	278
Primes d'émission, de fusion, d'apport		5 180	5 160
Réserve légale		28	28
Autres réserves		1 271	792
Report à nouveau		0	10
Résultat de l'exercice		233	470
Provisions réglementées et subventions		47	53
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	14.2	<b>7 037</b>	<b>6 790</b>
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	15	<b>305</b>	<b>181</b>
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	16.1	0	1
Autres dettes financières diverses	16.1	203	157
<b>DETTES FINANCIERES</b>		<b>203</b>	<b>158</b>
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	16.2	382	318
Dettes fiscales et sociales	16.2	125	168
Autres dettes	16.2	4 577	2 654
<b>DETTES D'EXPLOITATION ET DIVERSES</b>		<b>5 084</b>	<b>3 140</b>
Produits constatés d'avance	16.4	2	7
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>12 631</b>	<b>10 276</b>

## Annexe aux comptes annuels de l'exercice

La présente annexe comporte le bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2022, dont le total est de 12 631 millions d'euros, et le compte de résultat qui dégage un bénéfice net de 233 millions d'euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2022.

Essilor International (la Société) est une société par actions simplifiée, domiciliée au 147 rue de Paris, 94220 Charenton-le-Pont (439 769 654 RCS Créteil)

Les comptes de la Société sont consolidés suivant la méthode de l'intégration globale au sein du groupe EssilorLuxottica dont la société consolidante est EssilorLuxottica domiciliée au 147 rue de Paris, 94220 Charenton-le-Pont (712 049 618 RCS Créteil).

Les chiffres sont exprimés en millions d'euros, sauf mention contraire. Les totaux des tableaux étant issus de montants non arrondis, des écarts peuvent exister entre ceux-ci et la somme des montants arrondis des éléments dont ils sont constitués.

Les comptes annuels de la Société ont été arrêtés par le Conseil d'administration le 16 février 2023.

## FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

### Prises de participation

En date du 1er août 2022, la filiale d'Essilor International SAS, la société Essilor Israeli Holdings LTD, a effectué le rachat de la participation restante de 50% dans la société Shamir Optica Holding Ltd, société de droit israélien. Cette acquisition a été financée par une augmentation de capital en numéraire d'un montant de 410 millions d'euros souscrite par Essilor International SAS et un versement en compte courant d'un montant de 39 millions d'euros. De ce fait, la Société contrôle indirectement 100% des sociétés Shamir France Sarl et Domlens SAS, domiciliées en France.

Au cours de l'exercice, la Société a pris une participation minoritaire de 9,94% dans la société Gentle Monster pour un montant de 120 millions d'euros.

La Société a également pris une participation de 50% dans le cadre d'une joint-venture avec Coopervision dans la société SGV Holdings Inc. pour un montant de 75 millions d'euros. La société SGV Holdings Inc. est l'actionnaire unique de la société opérationnelle SightGlass Vision Inc.

En date du 1er août 2022, la Société a acquis la totalité des titres de la société Rhein Vision B.V. qu'elle détenait à hauteur de 33,34% auparavant, pour un montant de 38 millions d'euros.

### Simplification juridique du groupe

Dans le cadre de la simplification juridique de la structure du groupe EssilorLuxottica :

- La société Transitions Optical Holdings B.V. (« TOH B.V. »), filiale détenue à 100 % par Essilor International SAS, a été fusionnée dans la Société le 31 décembre 2022 avec un effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2022. La société TOH B.V. était une holding purement financière sans activité opérationnelle. Cette fusion a donné lieu à la constatation d'un mali de fusion de 328 millions d'euros alloué à la participation détenue par TOH B.V. dans la société Transitions Optical Philippines Inc. et inscrit à l'actif du bilan en « Autres immobilisations financières » pour 75 millions d'euros, et comptabilisé au compte de résultat en « Autres charges financières » pour le solde, soit 254 millions d'euros. Le mali de fusion de 254 millions d'euros est consécutif à la cession des participations que détenait la société TOH B.V. dans les sociétés Transitions Optical Singapour et Transitions Optical Brazil.

- La société Rhein Vision B.V., filiale détenue à 100% par Essilor International SAS, a été fusionnée dans la Société le 21 décembre 2022 sans effet rétroactif. La société Rhein Vision B.V. était également une holding purement financière sans activité opérationnelle. Cette fusion a donné lieu à la constatation d'un mali de fusion de 38 millions d'euros alloué en totalité à la participation détenue par Rhein Vision B.V. dans la société Rhein Vision Romania S.r.l et inscrit à l'actif du bilan en « Autres immobilisations financières ».

### Environnement macroéconomique

Au cours de l'année 2022, l'environnement macroéconomique a été marqué par un retour de l'inflation, un durcissement des conditions financières et une tension sur les marchés des matières premières et de l'énergie impactés également par le conflit entre la Russie et l'Ukraine et les effets résiduels des restrictions liées à la pandémie de COVID-19.

Dans cet environnement contraint, la Société a été capable de continuer à croître grâce à ses capacités à gérer à la fois l'effet prix / mix et sa gamme de produits et également grâce à un strict contrôle des coûts de ses opérations industrielles et de ses dépenses discrétionnaires. De plus, les politiques de la Société pour couvrir ses principaux risques (taux d'intérêt, prix d'achat des matières premières et de l'énergie, parmi d'autres) ont participé à atténuer la volatilité générale observée sur les marchés.

Ces évolutions de l'environnement macroéconomique évoquées précédemment ont eu un impact direct sur les paramètres clés, tel que le coût moyen pondéré du capital, retenus par la Société pour réaliser notamment ses tests de dépréciation. De plus, la Société a pris en compte ce nouvel environnement macroéconomique dans la préparation de ses estimés budgétaires.

Ces constatations ont été prises en compte dans l'évaluation de la valeur d'utilité des titres de participation détenus par la Société.

## Laboratoire d'excellence

Le 6 octobre 2020, la Société a présenté aux représentants du personnel puis annoncé dans la presse un projet d'investissement majeur structurant pour l'implantation industrielle d'Essilor en France.

Le nouveau laboratoire d'excellence compterait près de 300 personnes et regrouperait les activités de prescription d'Antony, de Vaulx-en-Velin et du Mans, ainsi que l'activité de distribution de Châlons-en-Champagne et de montage de Toulouse, sur un site unique à Wissous.

Les réunions de négociations avec les représentants du personnel sur les mesures sociales ont eu lieu dès 2021 et se sont poursuivies en 2022. La signature par les organisations syndicales ainsi que la validation du plan par la DREETS ont été réalisées au cours de l'année 2022, respectivement en mai et en octobre 2022. Les mesures sociales pour les départs volontaires en mobilité externe et pour la mobilité interne sont désormais applicables depuis novembre 2022.

La provision pour risques et charge comptabilisée à ce titre en 2021, a été maintenue dans les comptes au 31 décembre 2022 et représente à date, la meilleure estimation du management de l'évaluation de ces coûts.

Ce projet s'inscrit dans la durée, avec un transfert des activités prévu à compter de début 2024 sur le nouveau site de Wissous.

## Enquête de l'Autorité française de la concurrence

En Juillet 2014, le service d'investigation de l'Autorité de la concurrence en France a effectué des visites inopinées auprès d'entités Essilor en France et d'autres acteurs de l'industrie des verres ophtalmiques impliqués dans la vente en ligne de verres ophtalmiques. Dans le cadre de cette enquête, une sanction de 81 millions d'euros a été prononcée le 6 octobre 2022 à l'encontre d'Essilor International (dont 15 millions d'euros solidairement avec EssilorLuxottica) pour discrimination envers les pure-players de la vente en ligne et protection des distributeurs physiques dans le cadre de la commercialisation de certains verres de prescription spécifiques.

Essilor International et EssilorLuxottica contestent la décision de l'Autorité de la concurrence et ont fait appel de cette décision le 23 novembre 2022, confiants dans leur capacité à prouver que la décision de l'Autorité est infondée. En conséquence, la Direction (après consultation de ses conseils juridiques externes), considère le risque d'une sortie finale de ressource comme non probable et aucune provision n'a donc été constatée.

Le 15 février 2023, 81 millions d'euros ont été transférés à l'administration en France dans l'attente de la décision en appel. Ce décaissement est considéré comme le paiement d'une avance à une autorité administrative dans le cadre de la procédure et a été comptabilisé comme tel.

## NOTE 1. REGLES ET METHODES COMPTABLES

---

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Règlement ANC n°2014-03 modifié relatif au Plan Comptable Général.

Le règlement ANC n°2018-01 du 20 avril 2018, modifiant le règlement n°2014-03 du 5 juin 2014, a été homologué par l'arrêté du 8 octobre 2018, publié au Journal Officiel du 9 octobre 2018.

Ce règlement complète des règlements publiés depuis cette date et les principes comptables précédemment admis.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique. Seules sont exprimées les informations significatives.

### 1.1 CHIFFRE D'AFFAIRES

---

Le chiffre d'affaires est présenté net de remises et ristournes de nature commerciale, des retours et de certaines commissions proportionnelles au chiffre d'affaires. Les ventes sont constatées

lorsque les risques et avantages associés à la propriété sont transférés au client ou lorsque les réceptions physiques et techniques sont effectuées par ce dernier.

### 1.2 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

---

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production. La Société n'a pas retenu l'option pour la comptabilisation des coûts d'emprunt dans le coût d'entrée des immobilisations incorporelles.

Les immobilisations incorporelles comprennent essentiellement des brevets, licences et logiciels. Elles sont amorties suivant le mode linéaire ou sur la base d'unités d'œuvre sur une durée probable d'utilisation.

Les logiciels générés en interne sont capitalisés uniquement s'ils génèrent des avantages économiques futurs probables. Sont immobilisées les dépenses liées à l'analyse organique, à la programmation, aux tests et jeux d'essai, à la documentation, au paramétrage et à la mise en état d'utilisation du logiciel, à condition qu'elles soient justifiées par des factures (ressources externes) ou des suivis d'heures (ressources internes).

Les actifs incorporels font l'objet d'un test de dépréciation en cas de survenance d'évènements ou de changements susceptibles d'indiquer une perte de valeur de l'actif.

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur recouvrable de l'actif est inférieure à sa valeur nette comptable. La valeur recouvrable de l'actif est égale à la valeur la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage.

Logiciels	1 à 10 ans
Brevets	Durée de protection légale

### 1.3 FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

---

Les frais de recherche sont comptabilisés en charges sur l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Seuls les frais de développement sont capitalisés s'ils répondent aux critères suivants :

- faisabilité technique nécessaire à l'achèvement du projet de développement démontrée,
- intention du Groupe d'achever le projet,
- capacité de celui-ci à utiliser cet actif incorporel,
- démonstration de la probabilité d'avantages économiques futurs attachés à l'actif,

- disponibilité de ressources techniques, financières et autres afin d'achever le projet,
- évaluation fiable des dépenses de développement.

En raison des risques et incertitudes liés à l'évolution du marché et de la multiplicité des projets, les critères d'immobilisation évoqués ci-dessus ne sont pas réputés remplis pour les projets relatifs aux verres ophtalmiques. En conséquence, les frais de développement relatifs à ces projets sont comptabilisés en charges.

Pour les instruments, les frais de développement sont capitalisés lorsque les critères énoncés ci-dessus sont satisfaits.

# ESSILOR INTERNATIONAL

## 1.4 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

---

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires), à leur coût de production ou à leur valeur d'apport.

Les immobilisations corporelles comprennent des terrains, constructions, matériel industriel et autres immobilisations corporelles amorties suivant le mode linéaire ou le mode dégressif, en fonction de la durée probable d'utilisation.

Constructions	20 à 33 ans
Agencements et aménagements sur constructions	7 à 10 ans
Installations techniques, matériels et outillages	3 à 20 ans
Autres immobilisations corporelles	3 à 10 ans
Terrains	Non amortis

L'écart entre l'amortissement comptable et l'amortissement fiscal est inscrit en amortissements dérogatoires, au passif du bilan (provisions réglementées).

Toutes les dépenses internes ou externes engagées par la Société pour produire elle-même un actif corporel sont immobilisées à l'exclusion des frais administratifs, frais de démarrage, dépenses de pré-exploitation.

Les actifs corporels font l'objet d'un test de dépréciation en cas de survenance d'évènements ou de changements susceptibles d'indiquer une perte de valeur de l'actif.

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur recouvrable de l'actif est inférieure à sa valeur nette comptable. La valeur recouvrable de l'actif est égale à la valeur la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage.

Les frais d'acquisition sont comptabilisés dans le coût d'entrée des immobilisations concernées. En revanche, la Société n'a pas retenu l'option pour la comptabilisation des coûts d'emprunt dans le coût d'entrée des immobilisations corporelles.

## 1.5 IMMOBILISATIONS FINANCIERES

---

Les titres de participation sont inscrits pour leur coût d'acquisition ou leur valeur d'apport. La Société a opté pour la comptabilisation des frais d'acquisition dans le prix de revient des titres de participation.

A la clôture de l'exercice, les participations sont estimées à leur valeur d'utilité déterminée sur la base d'une analyse multicritère tenant compte notamment de la quote-part des capitaux propres de la filiale que ces titres représentent ou sur des projections de flux de trésorerie futurs.

Lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée. Les dépréciations sont comptabilisées en résultat financier.

Les prêts et créances sont évalués à leur valeur nominale. L'ensemble de ces éléments est déprécié le cas échéant s'il existe un risque de non recouvrement.

Les coûts externes des conseils qualifiés de frais d'acquisition de titres sont comptabilisés en « immobilisations financières en cours ». Ils sont ensuite réaffectés en titres de participation lors de la finalisation de l'acquisition.

## 1.6 STOCKS

---

Les stocks acquis à titre onéreux sont enregistrés à leur coût d'acquisition ou leur valeur d'apport, qui comprend le prix d'achat et les frais accessoires d'achat, selon la méthode du coût moyen pondéré. Les stocks de production sont enregistrés à leur coût de production réel, qui comprend le coût d'acquisition des matières consommées, ainsi que les charges directes et indirectes de production.

A l'arrêté des comptes, la valeur brute des stocks et la valeur actuelle sont comparées et la plus faible des deux valeurs est retenue. La valeur actuelle est notamment déterminée en référence au prix de marché, aux perspectives de ventes mais aussi au risque lié à l'obsolescence, apprécié par rapport à des niveaux de stocks objectifs.

## 1.7 CREANCES ET DETTES

---

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation des créances est pratiquée lorsque la valeur actuelle d'inventaire est inférieure à la valeur nette comptable, déterminée au regard du risque de non recouvrement.

## 1.8 DISPONIBILITES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

---

Les disponibilités sont comptabilisées à leur valeur historique. Les positions en devises font l'objet d'une réévaluation en fin de mois.

Ces valeurs sont enregistrées à leur coût d'acquisition.

Une dépréciation est constituée si la valeur liquidative est inférieure au coût d'acquisition.

# ESSILOR INTERNATIONAL

## 1.9 INSTRUMENTS FINANCIERS ET OPERATIONS EN DEVISES

Essilor International applique les dispositions du règlement 2015-05 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) relatif aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture.

### Instruments dérivés de change

La Société a recours à des instruments dérivés pour couvrir le risque de change. Les instruments dérivés sont traités à l'intérieur des limites de gestion dans le but d'optimiser la couverture du risque de change.

La Société gère une position de change qui inclut des actifs et passifs monétaires en devises. Les gains et les pertes sur les dérivés de change permettent de compenser la revalorisation aux taux de clôture des positions bilancielle en devises (prêts, emprunts, créances, dettes, comptes courants, comptes bancaires). Le report/déport lié aux dérivés est étalé en résultat financier sur la durée de la couverture.

La Société utilise également des achats et ventes à terme pour couvrir des transactions futures en devises. Les pertes et gains de change liés à ces dérivés sont comptabilisés en résultat de façon symétrique aux éléments couverts.

Par principe, les dérivés mis en place par la Société sont souscrits uniquement à des fins de couverture. Dans certains cas exceptionnels où les dérivés ne satisfont pas les critères pour être qualifiés de couverture, ces derniers suivent alors le mode de comptabilisation suivant :

- La juste valeur des dérivés est inscrite au bilan en contrepartie d'un compte de régularisation ;
- Les moins-values latentes sont provisionnées (les plus-values latentes ne sont pas reconnues en résultat)
- Les plus / moins-values réalisées sont comptabilisées en résultat.

Dans le cadre de la gestion centralisée du risque de change, la Société souscrit des dérivés de change pour le compte des filiales du groupe. Les gains et pertes réalisés sur les dérivés souscrits auprès des contreparties bancaires sont rétrocédés aux filiales à l'origine des demandes de couvertures.

### Instruments dérivés de taux

En matière de risque de taux d'intérêt, la politique de la Société est de se protéger contre une évolution défavorable des taux. Pour couvrir les risques de taux, la Société utilise des swaps de taux et des options (caps).

Les charges et les produits financiers relatifs aux instruments dérivés de taux sont reconnus en résultat de façon symétrique à l'enregistrement des charges et des produits générés par l'élément couvert.

Les primes payées sur les caps sont étalées en résultat financier sur la période couverte.

## 1.10 ENGAGEMENTS DE RETRAITE, MEDAILLES DU TRAVAIL ET ASSIMILES

Conformément à la recommandation ANC n° 2013-02 du 7 novembre 2013 relative aux règles d'évaluation et de comptabilisation des engagements de retraite et avantages similaires, les engagements vis-à-vis de l'ensemble du personnel en termes de retraite, de préretraites, de médailles du travail et assimilés font l'objet de provisions.

Par application de la modification de la recommandation ANC n° 2013-02 du 7 novembre 2013 modifiée le 5 novembre 2021, la société a choisi de répartir des droits à indemnités de fin de carrière sur la période pendant laquelle les services rendus génèrent des droits additionnels à prestation.

Au 31 décembre 2022, la provision correspond à la valeur actualisée de l'obligation au titre des engagements de retraite nets des actifs de couverture du régime.

Lorsque ces engagements sont représentatifs de régimes à prestations définies, des provisions sont constituées en fonction d'évaluation actuarielles :

- l'engagement, correspondant aux droits acquis par les salariés actifs et retraités de la Société, est évalué sur la base des salaires estimés en fin de carrière (méthode dite des unités de crédit projetées) et d'hypothèses actuarielles (taux d'actualisation, taux d'inflation, taux de rotation du personnel, taux d'augmentation des salaires) ;
- le taux d'actualisation retenu correspond au taux d'emprunt d'un émetteur privé de premier rang dont la durée avoisine la durée moyenne estimée de l'obligation ;

- lorsque la Société verse des cotisations à un fonds pour financer tout ou partie de son engagement, la provision est minorée de la valeur de marché des actifs du fonds ;
- en cas de changement des hypothèses actuarielles retenues ou d'ajustements liés à l'expérience, la variation de l'engagement ou des actifs de couverture résultant de ces changements est différée et comptabilisée en résultat de manière linéaire sur la durée de vie active résiduelle des salariés concernés par le régime pour la part excédant 10 % du plus haut de l'engagement et de la valeur de marché des actifs du fonds à l'ouverture de l'exercice ;
- en cas de changement des prestations d'un régime ou lors de la création d'un régime, la variation de l'engagement résultant de ces changements est différée et comptabilisée en résultat de manière linéaire sur la durée d'acquisition des droits des salariés concernés par le régime lorsque les droits ne sont pas acquis. Lorsque les droits sont acquis dès la réalisation du changement, la variation correspondante de l'engagement est constatée immédiatement en résultat ;
- la provision constatée in fine correspond au montant de l'engagement déduction faite, le cas échéant, de la valeur de marché des actifs du fonds et des éléments différés au titre des écarts actuariels et des coûts des services passés non comptabilisés.

## 1.11 IMPOT SUR LES BENEFICES (REGIME DE L'INTEGRATION FISCALE)

La Société fait partie du groupe d'intégration fiscale en France dont EssilorLuxottica est la société tête de groupe. EssilorLuxottica est la seule redevable de l'impôt.

La charge d'impôt est enregistrée dans le résultat de chacune des sociétés du groupe fiscal, à hauteur de sa contribution.

## 1.12 METHODES DE COMPTABILISATION ET D'EVALUATION DES PROVISIONS

---

### **Provisions pour risques et charges**

Les provisions pour risques et charges sont constatées lorsqu'il existe une obligation à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain que cette obligation provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Les passifs éventuels ne sont pas comptabilisés mais font l'objet d'une information dans les notes aux états financiers sauf si la probabilité d'une sortie de ressources est très faible.

#### Provisions pour garantie donnée aux clients

La provision est calculée soit :

- par application d'un pourcentage moyen des coûts de garantie sur le chiffre d'affaires annuel (au prorata temporis du nombre de mois de garantie),
- dans la mesure où un délai de retour a pu être déterminé, par application de ce même pourcentage sur le chiffre d'affaires réalisé pendant ce délai.

#### Provisions pour risques sur filiales et participations

Pour les participations dont la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est comptabilisée. Le cas échéant, la provision s'impute dans l'ordre suivant : titres, créances à long terme, compte courant et provision pour risque à concurrence du complément. Cette provision pour risque n'est cependant comptabilisée qu'aux conditions suivantes :

- la forme juridique implique qu'Essilor International est indéfiniment et solidairement responsable du passif ; ou
- à hauteur des engagements pris par Essilor International pour les autres formes juridiques.

### **Provisions réglementées**

Les provisions réglementées sont essentiellement composées des amortissements dérogatoires.

**NOTE 2. CHIFFRE D'AFFAIRES**

<b>2022</b>			
En millions d'euros		<b>France</b>	<b>Export</b>
Production vendue de biens		393	852
Production vendue de services		22	80
Ventes de marchandises		4	65
<b>TOTAL</b>		<b>419</b>	<b>997</b>
			<b>1 415</b>

<b>2021</b>			
En millions d'euros		<b>France</b>	<b>Export</b>
Production vendue de bien		419	714
Production vendue de services		20	61
Ventes de marchandises		6	68
<b>TOTAL</b>		<b>445</b>	<b>843</b>
			<b>1 288</b>

En 2022, en dépit du contexte macroéconomique présenté dans les faits caractéristiques de l'exercice, la Société a continué de croître grâce à ses capacités à gérer à la fois l'effet prix / mix et sa gamme de produits.

Le chiffre d'affaires inclut l'activité de la Société au Mexique pour 220 millions d'euros présenté en production vendue de biens export.

En 2021, malgré plusieurs vagues de Covid les effets sur l'activité ont été limités et le chiffre d'affaires est en croissance par rapport à l'année 2019.

En 2021, le chiffre d'affaires inclut également l'activité de la Société au Mexique pour 186 millions d'euros ainsi que 5 mois de chiffre d'affaires de la succursale OLM pour 4 millions d'euros présenté en production vendue de biens export.

**NOTE 3. DOTATIONS ET REPRISES DES AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS, TRANSFERTS DE CHARGES**

En millions d'euros	<b>2022</b>	<b>2021</b>
Reprises sur provisions pour risques et charges d'exploitation	7	20
Reprises de dépréciation sur actif circulant	18	18
Transferts de charges d'exploitation	15	35
<b>Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges</b>	<b>40</b>	<b>74</b>
Dotations aux amortissements sur immobilisations	-36	-34
Dotations aux dépréciations sur immobilisations	0	0
Dotations aux dépréciations sur actif circulant	-16	-19
Dotations aux provisions <sup>(a)</sup>	-15	-43
<b>Dotations aux amortissements et provisions</b>	<b>-67</b>	<b>-95</b>

<sup>(a)</sup> Le poste « dotations aux provisions » incluait en 2021 la provision relative au projet de Laboratoire d'excellence (voir faits caractéristiques de l'exercice).

**NOTE 4. AUTRES PRODUITS**

En millions d'euros	<b>2022</b>	<b>2021</b>
Redevances et refacturations de frais aux sociétés du groupe <sup>(a)</sup>	541	419
Produits divers de gestion courante	2	2
<b>TOTAL</b>	<b>543</b>	<b>420</b>

<sup>(a)</sup> Le poste « Redevances et refacturations de frais aux sociétés du groupe » est principalement composé de redevances de brevets et de management fees.

**NOTE 5. AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES**

En millions d'euros	<b>2022</b>	<b>2021</b>
Etudes, prestations et sous-traitance	160	128
Locations, entretiens et Assurances	37	50
Communications et publicités	33	49
Honoraires	45	49
Intérimaires et personnel détaché	28	30
Etudes, recherches et documentations	19	24
Transports	11	18
Autres	17	14
Télécommunications et déplacements	9	5
<b>TOTAL</b>	<b>361</b>	<b>367</b>

**NOTE 6. RESULTAT FINANCIER**

En millions d'euros	2022	2021
Intérêts sur emprunts	-49	-11
Produits financiers :		
▪ Dividendes <sup>(a)</sup>	181	112
▪ Intérêts sur prêts et comptes courants <sup>(b)</sup>	210	103
Escomptes nets	-5	-6
Dotations, reprises de dépréciations, transferts de charges <sup>(c)</sup>	-75	-32
Change	-17	-1
Divers dont boni/mali de fusion <sup>(d)</sup>	-255	312
<b>TOTAL</b>	<b>-10</b>	<b>477</b>

<sup>(a)</sup> Pour l'exercice 2022, la Société a reçu des dividendes pour un montant de 181 millions d'euros provenant principalement des filiales suivantes : Satisloh AG, Nikon Essilor Co Ltd et Transitions Optical Singapore.

Pour l'exercice 2021, la Société a reçu des dividendes pour un montant de 112 millions d'euros provenant principalement des filiales suivantes : Satisloh AG, Delamare Sovra et Shangai Essilor Optical Co Ltd.

<sup>(b)</sup> L'augmentation des intérêts sur prêts et comptes courants est liée pour un montant de 104 millions d'euros aux intérêts en lien avec les remboursements anticipés des prêts intragroupe avec les filiales américaines FGX US, Essilor of America Inc., Transitions Optical Inc.

<sup>(c)</sup> La différence entre les valeurs d'utilité calculées et la valeur brute des immobilisations financières a conduit à la comptabilisation de dépréciations financières en 2022, principalement sur les filiales suivantes : Photosynthesis Group Ltd, Essilor South Africa et Ase Ltd ainsi qu'à la comptabilisation de reprises de dépréciations financières, principalement sur les filiales suivantes : Essilor Argentina et Essilor Mexico.

En 2021, la différence entre les valeurs d'utilité calculées et la valeur brute des immobilisations financières a conduit à la comptabilisation de dépréciations financières, principalement sur les filiales suivantes : Photosynthesis Group Ltd et Essilor Lao ainsi qu'à la comptabilisation de reprises de dépréciations financières, principalement sur les filiales suivantes : Essilor Austria, Eyebiz et Essilor AB.

<sup>(d)</sup> Le poste divers est constitué du mali de fusion Transitions Optical Holdings B.V. (voir faits caractéristiques de l'exercice). Pour l'exercice 2021, il était principalement constitué du produit de fusion Essidev pour 311 millions d'euros.

**NOTE 7. RESULTAT EXCEPTIONNEL**

En millions d'euros	2022	2021
<b>SUR OPERATIONS DE GESTION</b>	<b>-2</b>	<b>-6</b>
Autres produits et charges sur opérations de gestion	-2	-6
<b>SUR OPERATIONS EN CAPITAL</b>	<b>-12</b>	<b>-8</b>
Opérations sur cessions d'immobilisations	0	-8
Autres produits et charges exceptionnels sur opérations en capital	-12	0
<b>DOTATIONS, REPRIS DE PROVISIONS ET TRANSFERTS DE CHARGES</b>	<b>-110</b>	<b>-67</b>
Dotations, reprises de provisions réglementées	6	7
Transferts de charges	0	0
Autres dotations et reprises de provisions <sup>(a)</sup>	-117	-74
<b>TOTAL</b>	<b>-125</b>	<b>-80</b>

<sup>(a)</sup> Les autres dotations et reprises de provisions incluent principalement les dotations aux provisions pour risques fiscaux (voir note 8.4).

**NOTE 8. IMPOTS SUR LES BENEFICES**

**8.1 RESULTATS HORS EVALUATION FISCALE DEROGATOIRE**

En millions d'euros	<b>2022</b>	<b>2021</b>
Résultat de l'exercice <sup>(a)</sup>	233	470
Impôt sur les bénéfices	70	20
Résultat avant impôt	303	490
Variation des provisions réglementées	-6	-7
Résultat avant impôt, hors évaluation fiscale dérogatoire	297	483

<sup>(a)</sup> Les résultats des activités mexicaines sont déclarés en France pour l'exercice clos au 31/12/2022 pour un montant de 103 millions d'euros.

**8.2 VENTILATION DE L'IMPÔT SUR LES BENEFICES**

La ventilation de l'impôt sur les bénéfices entre éléments courants et exceptionnels se décompose comme suit :

<b>2022</b> En millions d'euros	<b>Avant impôt</b>	<b>Impôt correspondant</b>	<b>Après impôt</b>
Résultat courant	428	-69	359
Résultat exceptionnel	-125	-1	-126
<b>RESULTAT NET</b>			<b>233</b>

<b>2021</b> En millions d'euros	<b>Avant impôt</b>	<b>Impôt correspondant</b>	<b>Après impôt</b>
Résultat courant	571	-27	543
Résultat exceptionnel	-80	7	-73
<b>RESULTAT NET</b>			<b>470</b>

## 8.3 ACCROISSEMENT ET ALLEGEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔT

### ACTIF

En millions d'euros	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Retraite	60	51
Autres	9	8
<b>TOTAL</b>	<b>69</b>	<b>59</b>
<b>Déficits reportables fiscalement <sup>(a)</sup></b>	<b>0</b>	<b>127</b>
Soit un impôt correspondant (au taux de 25.83 % pour 2022 et 2021)	<b>18</b>	<b>48</b>

<sup>(a)</sup> Le déficit existant au 31/12/2021 a été imputé en totalité sur le résultat fiscal au 31/12/2022. Il ne reste aucun déficit à reporter chez la société au 31/12/2022.

### PASSIF

En millions d'euros	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Amortissements dérogatoires	47	53
<b>TOTAL</b>	<b>47</b>	<b>53</b>
<b>Déficits reportables fiscalement</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Soit un impôt correspondant (au taux de 25.83 % pour 2022 et 2021)	<b>12</b>	<b>14</b>

## 8.4 CONTROLE FISCAL

La Société a reçu en 2022 une proposition de rectifications portant sur l'exercice 2019. La Société entend contester l'ensemble des redressements proposés.

Le contrôle fiscal relatif à la période 2015-2018 est encore en cours.

Par ailleurs, s'agissant du contrôle en cours sur la période 2012-2014, la Société a saisi le Tribunal Administratif en vue de contester les redressements qui avaient été maintenus par l'administration malgré l'avis en sa défaveur rendu par la Commission Nationale.

L'ensemble de ces contrôles étant encore en cours, et au regard de la proposition de rectification reçue en 2022, la provision fiscale a été mise à jour. Celle-ci s'élève dorénavant à 188 millions d'euros du fait de l'élargissement du périmètre de redressement et de la prise en compte d'un nouveau risque lié à une filiale étrangère.

**NOTE 9. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**

<b>2022</b> En millions d'euros	<b>Valeur au 1<sup>er</sup> janvier 2022</b>	<b>Acquisitions</b>	<b>Cessions et mises au rebut</b>	<b>Mouvements</b>	<b>Dotations de l'exercice</b>	<b>Reprises de l'exercice</b>	<b>Valeur au 31 décembre 2022</b>
Frais de R&D	14	0	0	0			14
Brevets, marques, licences	170	0	3	40			208
Autres immobilisations incorporelles et immobilisations incorporelles en cours	16	35	0	-31			19
<b>VALEUR BRUTE</b>	<b>200</b>	<b>35</b>	<b>3</b>	<b>8</b>			<b>240</b>
Amortissements et dépréciations	152				16	3	165
<b>VALEUR NETTE</b>	<b>48</b>						<b>75</b>

<b>2021</b> En millions d'euros	<b>Valeur au 1<sup>er</sup> janvier 2021</b>	<b>Acquisitions</b>	<b>Cessions et mises au rebut</b>	<b>Mouvements</b>	<b>Dotations de l'exercice</b>	<b>Reprises de l'exercice</b>	<b>Valeur au 31 décembre 2021</b>
Frais de R&D	12	0	0	2			14
Brevets, marques, licences	179	1	18	8			170
Autres immobilisations incorporelles	20	28	24	-8			16
<b>VALEUR BRUTE</b>	<b>211</b>	<b>29</b>	<b>42</b>	<b>2</b>			<b>200</b>
Amortissements et dépréciations	157				13	18	152
<b>VALEUR NETTE</b>	<b>54</b>						<b>48</b>

Au cours de l'exercice 2021, la revue de la cartographie des systèmes d'information et la recherche de convergence avec l'environnement informatique du groupe EssilorLuxottica a conduit à la mise au rebut de certaines applications informatiques ayant engendrée une perte exceptionnelle de 23 millions d'euros.

Au 31 décembre 2022, une revue d'indicateur de perte de valeur a été effectuée par la Direction. Cette revue n'a pas donné lieu à comptabilisation de dépréciation exceptionnelle ou d'amortissement accéléré.

**NOTE 10. IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

<b>2022</b> En millions d'euros	<b>Valeurs au 1<sup>er</sup> janvier 2022</b>	<b>Acquisitions et Fusions</b>	<b>Cessions et mises au rebut</b>	<b>Mouvements</b>	<b>Dotations de l'exercice</b>	<b>Reprises de l'exercice</b>	<b>Valeurs au 31 décembre 2022</b>
Terrains	16	0	0	0			16
Constructions	160	0	3	2			159
Installations techniques, matériel, outillage	209	0	4	6			211
Autres immobilisations corporelles	57	0	1	0			56
Immobilisations corporelles en cours	11	28	0	-7			32
Avances et acomptes	1	13	0	-1			13
<b>VALEUR BRUTE</b>	<b>455</b>	<b>41</b>	<b>8</b>	<b>0</b>			<b>489</b>
Amortissements et dépréciations	334				21	8	347
<b>VALEUR NETTE</b>	<b>121</b>						<b>141</b>

<b>2021</b> En millions d'euros	<b>Valeurs au 1<sup>er</sup> janvier 2021</b>	<b>Acquisitions et Fusions <sup>(a)</sup></b>	<b>Cessions et mises au rebut</b>	<b>Mouvements</b>	<b>Dotations de l'exercice</b>	<b>Reprises de l'exercice</b>	<b>Valeurs au 31 décembre 2021</b>
Terrains	16	0	0	0			16
Constructions	160	0	3	3			160
Matériel industriel	151	74	24	8			209
Autres immobilisations corporelles	54	1	1	2			57
Immobilisations corporelles en cours <sup>(a)</sup>	12	15	1	-15			11
Avances et acomptes	1	0	0	0			1
<b>VALEUR BRUTE</b>	<b>394</b>	<b>91</b>	<b>29</b>	<b>-2</b>			<b>455</b>
Amortissements et dépréciations	286	54			21	27	334
<b>VALEUR NETTE</b>	<b>108</b>						<b>121</b>

<sup>(a)</sup> Les acquisitions de l'exercice sont présentées sur la ligne des immobilisations corporelles en cours pour 15 millions d'euros. Les autres mouvements correspondent à l'intégration des immobilisations liées aux fusions de l'exercice à hauteur de 45 millions d'euros en provenance de la société auxiliaire de matériel OPTIM et des activités mexicaines de la société Essidev pour 30 millions d'euros. A la date de fusion, les amortissements cumulés s'élevaient à 45 millions d'euros pour la société auxiliaire de matériel OPTIM et 9 millions d'euros pour les activités mexicaines.

Au 31 décembre 2022, une revue d'indicateur de perte de valeur a été effectuée par la Direction. Cette revue n'a pas donné lieu à comptabilisation de dépréciation exceptionnelle ou d'amortissement accéléré.

**NOTE 11. IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES**

**11.1 TABLEAU DE SYNTHÈSE**

<b>2022</b> En millions d'euros	<b>Valeurs au 1<sup>er</sup> janvier 2022</b>	<b>Acquisitions et Fusions</b>	<b>Cessions</b>	<b>Mouvements</b>	<b>Dotations de l'exercice</b>	<b>Reprises de l'exercice</b>	<b>Valeurs au 31 décembre 2022</b>
Participations <sup>(a)</sup>	5 376	917	442				5 852
Créances rattachées à des participations <sup>(b)</sup>	2 177	409	1341				1 245
Autres titres immobilisés	2						2
Autres prêts	10			7			3
Autres immobilisations Financières <sup>(c)</sup>	1	113					114
<b>VALEUR BRUTE</b>	<b>7 566</b>	<b>1 440</b>	<b>1 790</b>				<b>7 216</b>
Dépréciations <sup>(d)</sup>	252				118	30	339
<b>VALEUR NETTE</b>	<b>7 315</b>						<b>6 877</b>

<sup>(a)</sup> L'augmentation des participations est principalement liée à :

- à l'acquisition d'une participation minoritaire de 9,94 % dans la société Gentle Monster pour 120 millions d'euros,
- à l'acquisition de 100% des titres de la société Luxottica (Thailand) Ltd pour 86 millions d'euros,
- à l'acquisition d'une participation de 50% dans le cadre d'une joint-venture avec Coopervision dans la société SGV Holdings Inc. pour un montant de 75 millions d'euros,
- à l'acquisition de l'intégralité des titres de la société Optical club pour 32 millions d'euros, de la société Luxottica SEA Pte Ltd pour 26 millions d'euros, de la société Grand Vision Russia pour 15 millions d'euros, de la société Spectacle Hut Pte Ltd pour 11 millions d'euros,
- à des augmentations de capital dans les filiales suivantes : 410 millions d'euros pour Essilor Israeli Holdings LTD (cf « Faits caractéristiques de l'exercice »), 25 millions d'euros pour Brasilor Participacoes SC Ltda, 22 millions d'euros pour Essilor Optical International Holding et 18 millions d'euros pour Essilor Mexico SA de CV.

Les « cessions » correspondent principalement à l'annulation des titres des sociétés fusionnées Transitions Optical Holding B.V. et Rhein Vision B.V. pour 426 millions d'euros.

<sup>(b)</sup> Les variations des créances rattachées à des participations sont principalement liées aux renouvellements des prêts aux filiales, notamment accordés à Essilor Nederland Holding, EOA Holding Co Inc et un nouveau prêt à la société SHAMIR Optical Industry et aux remboursements des prêts des filiales VisionDirect, EOIH et FGX International INC.

<sup>(c)</sup> L'augmentation des autres immobilisations financières correspond au mali technique constaté à l'issue des fusions de la société Rhein Vision BV pour 38 millions d'euros et de Transitions Optical Holding BV pour 74 millions d'euros – voir faits caractéristiques de l'exercice.

<sup>(d)</sup> La différence entre les valeurs d'utilité calculées et la valeur brute des immobilisations financières a conduit à la comptabilisation de dépréciations financières en 2022 principalement sur les filiales suivantes : Photosynthesis Group Ltd, Essilor South Africa, Ase Ltd, ainsi qu'à la comptabilisation de reprises de dépréciations financières en 2022 principalement sur les filiales suivantes : Essilor Argentina, et Essilor Mexico.

## ESSILOR INTERNATIONAL

2021 En millions d'euros	Valeurs au 1 <sup>er</sup> janvier 2021	Acquisitions et Fusions	Cessions	Mouvements	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Valeurs au 31 décembre 2021
Participations <sup>(a)</sup>	5 151	1 631	1 405				5 376
Créances rattachées à des participations <sup>(b)</sup>	2 150	849	822				2 177
Autres titres immobilisés	2		0				2
Autres prêts	9	1					10
Autres immobilisations Financières	1						1
<b>VALEUR BRUTE</b>	<b>7 313</b>	<b>2 481</b>	<b>2 228</b>				<b>7 566</b>
Dépréciations <sup>(c)</sup>	221				93	62	252
<b>VALEUR NETTE</b>	<b>7 092</b>						<b>7 315</b>

<sup>(a)</sup> La variation des participations est principalement liée à l'apport des titres Essilor of America Holding à Luxottica US Holdings corp pour 1 190 millions d'euros rémunéré par des titres Luxottica US Holdings pour le même montant. L'augmentation des participations est également liée à l'intégration des filiales EMTC et Optodev pour 196 millions d'euros dans le cadre de la fusion de la société Essidev et de l'intégration des filiales SOA, et Humanware Canada dans le cadre de la fusion de la société Tikai pour un total de 78 millions d'euros ainsi que l'augmentation de capital d'EOIH pour 60 millions d'euros. Les diminutions des participations sont principalement liées aux fusions des sociétés Tikai, Essidev et Optim fusionnées dans la Société au cours de l'exercice pour 202 millions d'euros.

<sup>(b)</sup> Les variations des créances rattachées à des participations sont principalement liées aux renouvellements des prêts aux filiales, notamment accordés à Visiondirect, Trifle Holding Ltd, Essilor Nederland Holding, EOA Holding Co Inc ; partiellement compensées par les remboursements de prêts des filiales EOIH et FGX International INC.

<sup>(c)</sup> La différence entre les valeurs d'utilité calculée et la valeur brute des immobilisations financières a conduit à la comptabilisation de dépréciations financières en 2021 principalement sur les filiales suivantes Photosynthesis Group Ltd et Essilor Lao ainsi qu'à la comptabilisation de reprises de dépréciations financières en 2021 principalement sur les filiales suivantes : Essilor Austria, Eyebiz et Essilor AB.

### 11.2 TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations au 31 décembre 2022 détenues par la Société :

En milliers d'euros	Capital	Autres capitaux propres	Valeur comptable des titres		Prêts et avances consentis par la Société	Cautions et avals donnés par la Société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
			Brute	Nette					
<b>A EST SUPERIEURE A 1 %</b>									
Filiales françaises	61 447	4 542 298	1 440 588	1 435 723			439 402	53 050	13 875
Filiales internationales	1 921 322	3 240 247	4 379 516	4 057 134	211 875		4 000 559	603 352	57 388
<b>B N'EXCEDE PAS 1 %</b>									
Filiales françaises									
Filiales internationales	55 613	83 385	31 847	20 353	775 758		401 014	128 828	4 548

### 11.3 ECHEANCES DES CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE

En millions d'euros	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Plus d'un an	338	2 000
Moins d'un an	912	189
<b>TOTAL</b>	<b>1 250</b>	<b>2 189</b>

**NOTE 12. ACTIF CIRCULANT**

**12.1 STOCKS**

En millions d'euros	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Matières premières, autres approvisionnements	44	39
Marchandises	19	13
Produits finis, semis finis, en-cours	27	26
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>90</b>	<b>78</b>
Dépréciations :		
• Matières premières, autres approvisionnements	-7	-8
• Marchandises	-3	-3
• Produits finis, semis finis, en-cours	-4	-5
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>-14</b>	<b>-17</b>
<b>TOTAL</b>	<b>77</b>	<b>61</b>

**12.2 ECHEANCES DES CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT**

En millions d'euros	31 décembre 2022	31 décembre 2021
<b>PLUS D'UN AN</b>		
<b>MOINS D'UN AN</b>	<b>5 179</b>	<b>2 562</b>
Avances et acomptes versés sur commandes	4	6
Clients et comptes rattachés <sup>(a)</sup>	620	362
Autres créances <sup>(b)</sup>	4 556	2 194
<b>TOTAL</b>	<b>5 179</b>	<b>2 562</b>

<sup>(a)</sup> L'augmentation du poste « Clients et comptes rattachés » est principalement liée à la facturation émises et à établir des royalties et des ajustements de prix de transfert entre la Société et ses filiales en fin d'année.

<sup>(b)</sup> Le poste « Autres créances » est principalement composé des comptes-courants vis-à-vis des autres sociétés du groupe pour 4 497 millions d'euros, dont 3 677 millions d'euros vis-à-vis d'EssilorLuxottica au 31 décembre 2022, en augmentation de 2 117 millions d'euros sur la période. Cette augmentation est liée au financement par la Société de sa société mère EssilorLuxottica, qui en 2022 n'a pas levé de dettes externes et n'a pas reçu de dividendes de ses principales filiales.

**12.3 PRODUITS À RECEVOIR**

En millions d'euros	31 décembre 2022	31 décembre 2021
<b>Immobilisations financières :</b>		
• Créances rattachées à des participations	3	4
<b>Créances :</b>		
• Clients factures à établir <sup>(a)</sup>	184	87
• Autres créances	5	12
<b>TOTAL</b>	<b>192</b>	<b>103</b>

<sup>(a)</sup> L'augmentation du poste « Clients factures à établir » est principalement liée à la facturation à établir des royalties et des ajustements de prix de transfert entre la Société et ses filiales en fin d'année.

**NOTE 13. CHARGES CONSTATEES D'AVANCE**

En millions d'euros	31 décembre 2022	31 décembre 2021
<b>Charges constatées d'avance :</b>		
• Résultat d'exploitation	4	7
• Résultat financier	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>4</b>	<b>7</b>

**NOTE 14. CAPITAUX PROPRES**

**14.1 MOUVEMENTS SUR LE CAPITAL SOCIAL**

	Nombre de titres			Au 31 décembre 2022	Valeur nominale (en euros)
	Au 1 <sup>er</sup> janvier 2022	Créés	Annulés		
Actions ordinaires	27 784 510			27 784 510	10.00
<b>TOTAL</b>	<b>27 784 510</b>			<b>27 784 510</b>	<b>10.00</b>

**14.2 TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES**

En millions d'euros	Capital social	Primes d'émission, de fusion, d'apport et réévaluation	Réserves et Report à nouveau	Résultat de l'exercice	Provisions réglementées et subventions	Capitaux propres
<b>CAPITAUX PROPRES AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2022</b>	<b>278</b>	<b>5 160</b>	<b>829</b>	<b>470</b>	<b>53</b>	<b>6 790</b>
Augmentation de capital						
Autres mouvements de l'exercice		20			-6	14
Affectation du résultat			470	-470		0
Dividendes distribués						0
Résultat de la période				233		233
<b>CAPITAUX PROPRES AU 31 DECEMBRE 2022</b>	<b>278</b>	<b>5 180</b>	<b>1 299</b>	<b>233</b>	<b>47</b>	<b>7 037</b>

**NOTE 15. ETAT DES PROVISIONS**

**15.1 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES**

<b>2022</b> En millions d'euros	<b>Valeur au 1<sup>er</sup> janvier 2022</b>	<b>Dotations de l'exercice</b>	<b>Reprises de l'exercice (utilisées)</b>	<b>Reprises de l'exercice (non utilisées)</b>	<b>Valeur au 31 décembre 2022</b>
Provisions pour retraites et pensions	51	12	3	0	60
Autres provisions pour risques et charges <sup>(a)</sup>	130	126	10	1	245
<b>TOTAL</b>	<b>181</b>	<b>138</b>	<b>13</b>	<b>1</b>	<b>305</b>

<sup>(a)</sup> Le poste « Autres provisions pour risques et charges » est principalement composé de la provision pour risques fiscaux (voir note 8.4), de la provision pour médailles du travail (voir note 19.2) et de la provision relative au projet de Laboratoire d'excellence (voir faits caractéristiques de l'exercice).

<b>2021</b> En millions d'euros	<b>Valeur au 1<sup>er</sup> janvier 2021</b>	<b>Dotations de l'exercice</b>	<b>Reprises de l'exercice (utilisées)</b>	<b>Reprises de l'exercice (non utilisées)</b>	<b>Valeur au 31 décembre 2021</b>
Provisions pour retraites et pensions	56	11	16	0	51
Autres provisions pour risques et charges <sup>(a)</sup>	48	153	68	10	130
<b>TOTAL</b>	<b>105</b>	<b>164</b>	<b>84</b>	<b>10</b>	<b>181</b>

<sup>(a)</sup> Le poste « Autres provisions pour risques et charges » est principalement composé de la provision pour risques fiscaux (voir note 8.4), de la provision pour médailles du travail (voir note 19.2) et de la provision relative au projet de Laboratoire d'excellence (voir faits caractéristiques de l'exercice). La provision pour perte de change a été reprise en 2021 (voir note 14 Ecart de conversion).

**15.2 DEPRECIATIONS D'ACTIFS**

<b>2022</b> En millions d'euros	<b>Valeur au 1<sup>er</sup> janvier 2022</b>	<b>Dotations de l'exercice</b>	<b>Reprises de l'exercice</b>	<b>Valeur au 31 décembre 2022</b>
<b>DEPRECIATIONS D'ACTIFS</b>	<b>283</b>	<b>135</b>	<b>61</b>	<b>357</b>
Des stocks	16	14	16	14
Des créances	15	2	15	3
Des titres de participation <sup>(a)</sup>	251	118	30	339
Des créances rattachées à des participations et autres titres immobilisés	1	0	0	1

<sup>(a)</sup> Voir détail note 11 Immobilisations financières

<b>2021</b> En millions d'euros	<b>Valeur au 1<sup>er</sup> janvier 2021</b>	<b>Dotations de l'exercice</b>	<b>Reprises de l'exercice</b>	<b>Valeur au 31 décembre 2021</b>
<b>DEPRECIATIONS D'ACTIFS</b>	<b>255</b>	<b>109</b>	<b>81</b>	<b>283</b>
Des stocks	16	16	16	16
Des créances	18	2	5	15
Des titres de participation	220	93	62	251
Des créances rattachées à des participations et autres titres immobilisés	1	0	0	1

**NOTE 16. DETTES**

**16.1 ECHEANCES DES DETTES FINANCIERES**

Répartition de la dette totale par échéance et par type :

En millions d'euros	31 décembre 2022	31 décembre 2021
<b>A MOINS D'UN AN</b>	<b>203</b>	<b>158</b>
Emprunts auprès des filiales	199	138
Autres dettes financières	4	20
<b>A PLUS D'UN AN ET MOINS DE 5 ANS</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Emprunts auprès des filiales	0	0
<b>A PLUS DE 5 ANS</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL</b>	<b>203</b>	<b>158</b>

Répartition des dettes financières par devise :

En euros	2022	2021
EUR	66	71
USD	107	65
JPY	31	28
KRW	0	0
Autres	-1	-6
<b>TOTAL</b>	<b>203</b>	<b>158</b>

**16.2 ECHEANCES DES DETTES D'EXPLOITATION ET DETTES DIVERSES**

Répartition de la dette totale par échéance et par type :

En millions d'euros	31 décembre 2022	31 décembre 2021
<b>A MOINS D'UN AN</b>	<b>5 084</b>	<b>3 140</b>
Dettes d'exploitation	508	486
Autres dettes <sup>(a)</sup>	4 577	2 654
<b>A PLUS D'UN AN ET MOINS DE 5 ANS</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>A PLUS DE 5 ANS</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL</b>	<b>5 084</b>	<b>3 140</b>

<sup>(a)</sup> Pour l'exercice 2022, le poste "autres dettes" est principalement composé des comptes courants vis-à-vis des autres sociétés du groupe pour 4 148 millions d'euros dont 952 millions avec Transition Optical Inc. en augmentation de 304 millions par rapport à l'année 2021.

## ESSILOR INTERNATIONAL

### 16.3 CHARGES À PAYER

En millions d'euros	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Intérêts courus sur emprunts	1	3
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	219	196
Dettes fiscales et sociales :		
• Congés payés	50	50
• Intéressement	10	12
• Autres	49	70
Autres dettes :		
• Remises, rabais et ristournes à accorder	150	147
• Clients créditeurs	45	55
• Avoirs à établir	14	8
• Autres	4	0
<b>TOTAL</b>	<b>542</b>	<b>542</b>

### 16.4 PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

En millions d'euros	31 décembre 2022	31 décembre 2021
<b>Produits constatés d'avance :</b>		
• Résultat d'exploitation	1	6
• Résultat financier	1	1
<b>TOTAL</b>	<b>2</b>	<b>7</b>

**NOTE 17. ENGAGEMENTS HORS BILAN ET PASSIFS EVENTUELS**

**17.1 ENGAGEMENTS FINANCIERS**

**Engagements donnés et reçus :**

En millions d'euros	31 décembre 2022	31 décembre 2021
<b>Engagements donnés :</b>		
Avals et cautions	0	33
<b>Engagements reçus :</b>		
Avals, cautions et garanties reçus	0	0

**Instruments de change :**

Au 31 décembre 2022, les opérations de change à terme sont les suivantes :

En millions d'euros	Montants contractuels (cours initial)	Valeur de marché au 31 décembre 2022
<b>Couverture de la position de change d'Essilor International</b>		<b>-2</b>
Cross Currency Swap vendeurs d'USD / acheteurs d'EUR	0	0
Ventes à terme de devises	-160	1
Swaps vendeurs à terme de devises	-210	3
Achats à terme de devises	100	0
Swaps acheteurs à terme de devises	1164	-6
<b>Couverture liée à l'activité de centralisation du risque de change</b>		<b>0</b>
Ventes à terme de devises	-425	0
Swaps vendeurs à terme de devises	-924	2
Achats à terme de devises	425	0
Swaps acheteurs à terme de devises	924	-2
<b>Autres couvertures du risque de change</b>		<b>0</b>
Ventes à terme de devises	-4	0
Swaps vendeurs à terme de devises	-10	0
Achats à terme de devises	65	0
Swaps acheteurs à terme de devises		
<b>TOTAL</b>		<b>-2</b>

## ESSILOR INTERNATIONAL

### 17.2 ENGAGEMENT EN MATIERE DE CREDIT BAIL

Absence d'engagement de crédit-bail.

### 17.3 ENGAGEMENT DE PAIEMENTS FUTURS

Obligations contractuelles 2022 En millions d'euros	Paiements dus par période			Total
	à 1 an	1 à 5 ans	+ 5 ans	
Contrats de location simple	3	7	0	10
<b>TOTAL</b>	<b>3</b>	<b>7</b>	<b>0</b>	<b>10</b>

### 17.4 ENGAGEMENT RELATIF A LA VENTE DE PUTS SUR INTERETS MINORITAIRES

La Société a octroyé des options de ventes (*puts*) aux minoritaires de différentes filiales contrôlées.

Au 31 décembre 2022, la valorisation de l'ensemble de ces *puts*, s'ils étaient intégralement exercés, s'élèverait à 104 millions d'euros.

### 17.5 AUTRES ENGAGEMENTS ET PASSIFS EVENTUELS

#### Partenariat Vision Catalyst Fund

Dans le cadre de son impact social au service de la mission de l'entreprise, Essilor International a signé en mars 2021 un partenariat avec Vision Catalyst Fund (« VCF »), un fonds de 1 milliard de dollars créé en 2018 pour donner accès à la santé visuelle à l'ensemble des populations du Commonwealth. Dans cet accord, la Société s'engage à soutenir VCF par le biais d'un don d'un maximum de 200 millions de paires de verres correcteurs gratuits sur une période s'achevant en 2030.

## NOTE 18. INFORMATIONS SUR LE PERSONNEL

### 18.1 CHARGES DE PERSONNEL

En millions d'euros	2022	2021
Masse salariale de l'exercice	202	217
Sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice	95	145
Autres éléments	41	148
<b>Charges de personnel</b>	<b>338</b>	<b>509</b>

La forte augmentation des dépenses de personnel en 2021 était principalement expliquée par les provisions relatives aux actions de performance du fait d'un prix de l'action en hausse et d'une plus forte probabilité de réalisation des conditions de performance accordées aux salariés de la Société.

## 18.2 ENGAGEMENTS DE RETRAITES, MEDAILLES DU TRAVAIL ET ASSIMILES

### Complément de retraite :

Les hypothèses actuarielles retenues pour l'exercice 2022 sont les taux d'inflation (2%), taux de rotation de personnel, taux d'augmentation des salaires (entre 2% à 4,20%) et taux d'actualisation (3,75%).

Le montant global de l'engagement ainsi évalué s'élève à 36 millions d'euros, dont 6 millions d'euros ont déjà été versés aux fonds de retraite gérés par une compagnie d'assurances indépendante au 31/12/2022.

En millions d'euros	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Valeur actuelle des engagements	36	52
Valeur de marché des actifs des fonds	-6	-10
Eléments différés <sup>(a)</sup>	-13	-30
<b>PROVISION CONSTATEE DANS LES COMPTES</b>	<b>17</b>	<b>12</b>

<sup>(a)</sup> Les éléments différés correspondent au coût des services passés non reconnus pour -7 M€, et aux pertes actuarielles pour 21 M€.

### Indemnités de fin de carrière :

L'engagement envers les salariés concernant l'attribution d'une indemnité de fin de carrière lors de tout départ en retraite a fait l'objet d'une évaluation au 31/12/2022 selon une méthode rétrospective, en retenant un taux d'actualisation (3,75%) et s'élève à 34 millions d'euros.

En millions d'euros	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Valeur actuelle des engagements	35	47
Eléments différés <sup>(a)</sup>	-2	-16
<b>PROVISION CONSTATEE DANS LES COMPTES</b>	<b>34</b>	<b>32</b>

<sup>(a)</sup> Les éléments différés correspondent au coût des services passés non reconnus pour 2 M€.

### Médailles du travail :

L'engagement envers les salariés concernant l'attribution d'avantages pécuniaires, en contrepartie d'un nombre d'années de travail, en application de la réglementation du travail, des conventions collectives, des accords syndicaux professionnels, a fait l'objet d'une évaluation au 31/12/2022 selon une méthode rétrospective, en retenant un taux d'actualisation (3,75 %) et s'élève à 2 millions d'euros.

En millions d'euros	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Valeur actuelle des engagements	2	3
<b>PROVISION CONSTATEE DANS LES COMPTES</b>	<b>2</b>	<b>3</b>

### Charge de l'exercice :

En millions d'euros	2022	2021
Coût des services rendus sur la période	5	6
Charge d'intérêt sur l'actualisation	1	0
Cotisations versées	0	0
Prestations payées	-1	-1
Pertes (gains) actuariels	5	6
<b>Charge de l'exercice</b>	<b>9</b>	<b>11</b>

## ESSILOR INTERNATIONAL

### 18.3 EFFECTIF MOYEN

---

<b>Ventilation de l'effectif moyen</b>	<b>2022</b>	<b>2021</b>
Cadres	1 568	1 600
Agents de maîtrise et employés	811	833
Ouvriers	592	596
<b>TOTAL</b>	<b>2 971</b>	<b>3 029</b>

### 18.4 REMUNERATION DES DIRIGEANTS

---

Cette information n'est pas fournie car elle reviendrait à communiquer sur une rémunération individuelle.

### NOTE 19. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIEES

---

Au cours de l'exercice, il n'a été conclu aucune convention nouvelle avec les parties liées au sens de l'article R123-199-1 du code de commerce, d'un montant significatif et à des conditions qui n'auraient pas été des conditions normales de marché.

### NOTE 20. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

---

Aucun événement significatif n'est survenu depuis la clôture.

**Essilor International**

**Rapport des commissaires aux comptes  
sur les comptes annuels**

**(Exercice clos le 31 décembre 2022)**

**PricewaterhouseCoopers Audit**  
63, rue de Villiers  
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex  
France

**Mazars**  
64, rue Henri Regnault  
92400 Paris-La Défense Cedex  
France

## **Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels**

**(Exercice clos le 31 décembre 2022)**

A l'associé unique  
**Essilor International**  
147, rue de Paris  
94220 Charenton Le Pont

### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Essilor International relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

### **Fondement de l'opinion**

#### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues ainsi que sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne :

- Les immobilisations financières figurent à l'actif du bilan de votre société pour une valeur nette de 6 877 millions d'euros. La note 1.5 « Règles et méthodes comptables – Immobilisations financières » de l'annexe aux comptes annuels précise les méthodes retenues pour leur comptabilisation ainsi que l'approche retenue pour évaluer les dépréciations. Nous avons examiné la méthodologie retenue et apprécié le caractère raisonnable des estimations utilisées par votre société pour réaliser le test d'évaluation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

## Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris-La Défense, le 10 mars 2023

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

Mazars

*Pierre-Olivier Etienne*



Pierre-Olivier Etienne

Jean-Luc Barlet Guillaume Devaux

**ESSILOR INTERNATIONAL SAS Société par actions  
simplifiée à associé unique**

**Comptes annuels - exercice clos le 31/12/2022**

## Sommaire

COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2022.....	2
BILAN AU 31/12/2022 .....	3
ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE.....	5
NOTE 1. REGLES ET METHODES COMPTABLES.....	7
NOTE 2. CHIFFRE D'AFFAIRES .....	11
NOTE 3. DOTATIONS ET REPRISES DES AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS, TRANSFERTS DE CHARGES .....	11
NOTE 4. AUTRES PRODUITS .....	12
NOTE 5. AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES.....	12
NOTE 6. RESULTAT FINANCIER.....	13
NOTE 7. RESULTAT EXCEPTIONNEL .....	13
NOTE 8. IMPOTS SUR LES BENEFICES .....	14
NOTE 9. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES.....	16
NOTE 10. IMMOBILISATIONS CORPORELLES.....	17
NOTE 11. IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES.....	18
NOTE 12. ACTIF CIRCULANT.....	20
NOTE 13. CHARGES CONSTATEES D'AVANCE .....	21
NOTE 14. CAPITAUX PROPRES .....	21
NOTE 15. ETAT DES PROVISIONS .....	22
NOTE 16. DETTES.....	23
NOTE 17. ENGAGEMENTS HORS BILAN ET PASSIFS EVENTUELS.....	25
NOTE 18. INFORMATIONS SUR LE PERSONNEL .....	26
NOTE 19. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIEES.....	28
NOTE 20. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE .....	28

**Compte de résultat au 31/12/2022**

En millions d'euros	Notes	2022	2021
Chiffre d'affaires	2	1 415	1 288
Production stockée		0	2
Production immobilisée		19	12
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	3	40	74
Autres produits	4	543	420
<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		<b>2 018</b>	<b>1 795</b>
Achats consommés et variation de stocks		739	659
Autres achats et charges externes	5	361	367
Impôts et taxes		30	28
Charges de personnel	18.1	338	509
Dotations aux amortissements et provisions	3	67	95
Autres charges		46	42
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION</b>		<b>1 580</b>	<b>1 701</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>438</b>	<b>94</b>
Résultat financier	6	-10	477
<b>RESULTAT COURANT</b>		<b>428</b>	<b>571</b>
Résultat exceptionnel	7	-125	-80
Impôt sur les bénéfices	8	-70	-20
<b>RESULTAT NET</b>		<b>233</b>	<b>470</b>

**Bilan au 31/12/2022**

**ACTIF**

En millions d'euros	Notes	31 décembre 2022			31 décembre 2021
		Montant brut	Amortissements Provisions	Montant net	Montant net
Immobilisations incorporelles	9	240	165	75	48
Immobilisations corporelles	10	489	347	141	121
Immobilisations financières	11	7 216	339	6 877	7 315
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>		<b>7 945</b>	<b>852</b>	<b>7 093</b>	<b>7 484</b>
Stocks	12.1	90	15	75	61
Avances versées sur commandes	12.2	4	0	4	6
Clients et comptes rattachés	12.2	622	2	620	362
Autres créances	12.2	4 556	1	4 556	2 194
Valeurs mobilières de placement		0	0	0	0
Disponibilités		280	0	280	162
<b>ACTIF CIRCULANT</b>		<b>5 552</b>	<b>17</b>	<b>5 535</b>	<b>2 785</b>
Charges constatées d'avance	13	4	0	4	7
Ecart de conversion actif		0	0	0	0
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>13 501</b>	<b>869</b>	<b>12 631</b>	<b>10 276</b>

**PASSIF**

En millions d'euros	Notes	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Capital social	14.1	278	278
Primes d'émission, de fusion, d'apport		5 180	5 160
Réserve légale		28	28
Autres réserves		1 271	792
Report à nouveau		0	10
Résultat de l'exercice		233	470
Provisions réglementées et subventions		47	53
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	14.2	<b>7 037</b>	<b>6 790</b>
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	15	<b>305</b>	<b>181</b>
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	16.1	0	1
Autres dettes financières diverses	16.1	203	157
<b>DETTES FINANCIERES</b>		<b>203</b>	<b>158</b>
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	16.2	382	318
Dettes fiscales et sociales	16.2	125	168
Autres dettes	16.2	4 577	2 654
<b>DETTES D'EXPLOITATION ET DIVERSES</b>		<b>5 084</b>	<b>3 140</b>
Produits constatés d'avance	16.4	2	7
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>12 631</b>	<b>10 276</b>

## Annexe aux comptes annuels de l'exercice

La présente annexe comporte le bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2022, dont le total est de 12 631 millions d'euros, et le compte de résultat qui dégage un bénéfice net de 233 millions d'euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2022.

Essilor International (la Société) est une société par actions simplifiée, domiciliée au 147 rue de Paris, 94220 Charenton-le-Pont (439 769 654 RCS Créteil)

Les comptes de la Société sont consolidés suivant la méthode de l'intégration globale au sein du groupe EssilorLuxottica dont la société consolidante est EssilorLuxottica domiciliée au 147 rue de Paris, 94220 Charenton-le-Pont (712 049 618 RCS Créteil).

Les chiffres sont exprimés en millions d'euros, sauf mention contraire. Les totaux des tableaux étant issus de montants non arrondis, des écarts peuvent exister entre ceux-ci et la somme des montants arrondis des éléments dont ils sont constitués.

Les comptes annuels de la Société ont été arrêtés par le Conseil d'administration le 16 février 2023.

## FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

### Prises de participation

En date du 1er août 2022, la filiale d'Essilor International SAS, la société Essilor Israeli Holdings LTD, a effectué le rachat de la participation restante de 50% dans la société Shamir Optica Holding Ltd, société de droit israélien. Cette acquisition a été financée par une augmentation de capital en numéraire d'un montant de 410 millions d'euros souscrite par Essilor International SAS et un versement en compte courant d'un montant de 39 millions d'euros. De ce fait, la Société contrôle indirectement 100% des sociétés Shamir France Sarl et Domlens SAS, domiciliées en France.

Au cours de l'exercice, la Société a pris une participation minoritaire de 9,94% dans la société Gentle Monster pour un montant de 120 millions d'euros.

La Société a également pris une participation de 50% dans le cadre d'une joint-venture avec Coopervision dans la société SGV Holdings Inc. pour un montant de 75 millions d'euros. La société SGV Holdings Inc. est l'actionnaire unique de la société opérationnelle SightGlass Vision Inc.

En date du 1er août 2022, la Société a acquis la totalité des titres de la société Rhein Vision B.V. qu'elle détenait à hauteur de 33,34% auparavant, pour un montant de 38 millions d'euros.

### Simplification juridique du groupe

Dans le cadre de la simplification juridique de la structure du groupe EssilorLuxottica :

- La société Transitions Optical Holdings B.V. (« TOH B.V. »), filiale détenue à 100 % par Essilor International SAS, a été fusionnée dans la Société le 31 décembre 2022 avec un effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2022. La société TOH B.V. était une holding purement financière sans activité opérationnelle. Cette fusion a donné lieu à la constatation d'un mali de fusion de 328 millions d'euros alloué à la participation détenue par TOH B.V. dans la société Transitions Optical Philippines Inc. et inscrit à l'actif du bilan en « Autres immobilisations financières » pour 75 millions d'euros, et comptabilisé au compte de résultat en « Autres charges financières » pour le solde, soit 254 millions d'euros. Le mali de fusion de 254 millions d'euros est consécutif à la cession des participations que détenait la société TOH B.V. dans les sociétés Transitions Optical Singapour et Transitions Optical Brazil.

- La société Rhein Vision B.V., filiale détenue à 100% par Essilor International SAS, a été fusionnée dans la Société le 21 décembre 2022 sans effet rétroactif. La société Rhein Vision B.V. était également une holding purement financière sans activité opérationnelle. Cette fusion a donné lieu à la constatation d'un mali de fusion de 38 millions d'euros alloué en totalité à la participation détenue par Rhein Vision B.V. dans la société Rhein Vision Romania S.r.l et inscrit à l'actif du bilan en « Autres immobilisations financières ».

### Environnement macroéconomique

Au cours de l'année 2022, l'environnement macroéconomique a été marqué par un retour de l'inflation, un durcissement des conditions financières et une tension sur les marchés des matières premières et de l'énergie impactés également par le conflit entre la Russie et l'Ukraine et les effets résiduels des restrictions liées à la pandémie de COVID-19.

Dans cet environnement contraint, la Société a été capable de continuer à croître grâce à ses capacités à gérer à la fois l'effet prix / mix et sa gamme de produits et également grâce à un strict contrôle des coûts de ses opérations industrielles et de ses dépenses discrétionnaires. De plus, les politiques de la Société pour couvrir ses principaux risques (taux d'intérêt, prix d'achat des matières premières et de l'énergie, parmi d'autres) ont participé à atténuer la volatilité générale observée sur les marchés.

Ces évolutions de l'environnement macroéconomique évoquées précédemment ont eu un impact direct sur les paramètres clés, tel que le coût moyen pondéré du capital, retenus par la Société pour réaliser notamment ses tests de dépréciation. De plus, la Société a pris en compte ce nouvel environnement macroéconomique dans la préparation de ses estimés budgétaires.

Ces constatations ont été prises en compte dans l'évaluation de la valeur d'utilité des titres de participation détenus par la Société.

## Laboratoire d'excellence

Le 6 octobre 2020, la Société a présenté aux représentants du personnel puis annoncé dans la presse un projet d'investissement majeur structurant pour l'implantation industrielle d'Essilor en France.

Le nouveau laboratoire d'excellence compterait près de 300 personnes et regrouperait les activités de prescription d'Antony, de Vaulx-en-Velin et du Mans, ainsi que l'activité de distribution de Châlons-en-Champagne et de montage de Toulouse, sur un site unique à Wissous.

Les réunions de négociations avec les représentants du personnel sur les mesures sociales ont eu lieu dès 2021 et se sont poursuivies en 2022. La signature par les organisations syndicales ainsi que la validation du plan par la DREETS ont été réalisées au cours de l'année 2022, respectivement en mai et en octobre 2022. Les mesures sociales pour les départs volontaires en mobilité externe et pour la mobilité interne sont désormais applicables depuis novembre 2022.

La provision pour risques et charge comptabilisée à ce titre en 2021, a été maintenue dans les comptes au 31 décembre 2022 et représente à date, la meilleure estimation du management de l'évaluation de ces coûts.

Ce projet s'inscrit dans la durée, avec un transfert des activités prévu à compter de début 2024 sur le nouveau site de Wissous.

## Enquête de l'Autorité française de la concurrence

En Juillet 2014, le service d'investigation de l'Autorité de la concurrence en France a effectué des visites inopinées auprès d'entités Essilor en France et d'autres acteurs de l'industrie des verres ophtalmiques impliqués dans la vente en ligne de verres ophtalmiques. Dans le cadre de cette enquête, une sanction de 81 millions d'euros a été prononcée le 6 octobre 2022 à l'encontre d'Essilor International (dont 15 millions d'euros solidairement avec EssilorLuxottica) pour discrimination envers les pure-players de la vente en ligne et protection des distributeurs physiques dans le cadre de la commercialisation de certains verres de prescription spécifiques.

Essilor International et EssilorLuxottica contestent la décision de l'Autorité de la concurrence et ont fait appel de cette décision le 23 novembre 2022, confiants dans leur capacité à prouver que la décision de l'Autorité est infondée. En conséquence, la Direction (après consultation de ses conseils juridiques externes), considère le risque d'une sortie finale de ressource comme non probable et aucune provision n'a donc été constatée.

Le 15 février 2023, 81 millions d'euros ont été transférés à l'administration en France dans l'attente de la décision en appel. Ce décaissement est considéré comme le paiement d'une avance à une autorité administrative dans le cadre de la procédure et a été comptabilisé comme tel.

## NOTE 1. REGLES ET METHODES COMPTABLES

---

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Règlement ANC n°2014-03 modifié relatif au Plan Comptable Général.

Le règlement ANC n°2018-01 du 20 avril 2018, modifiant le règlement n°2014-03 du 5 juin 2014, a été homologué par l'arrêté du 8 octobre 2018, publié au Journal Officiel du 9 octobre 2018.

Ce règlement complète des règlements publiés depuis cette date et les principes comptables précédemment admis.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique. Seules sont exprimées les informations significatives.

### 1.1 CHIFFRE D'AFFAIRES

---

Le chiffre d'affaires est présenté net de remises et ristournes de nature commerciale, des retours et de certaines commissions proportionnelles au chiffre d'affaires. Les ventes sont constatées

lorsque les risques et avantages associés à la propriété sont transférés au client ou lorsque les réceptions physiques et techniques sont effectuées par ce dernier.

### 1.2 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

---

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production. La Société n'a pas retenu l'option pour la comptabilisation des coûts d'emprunt dans le coût d'entrée des immobilisations incorporelles.

Les immobilisations incorporelles comprennent essentiellement des brevets, licences et logiciels. Elles sont amorties suivant le mode linéaire ou sur la base d'unités d'œuvre sur une durée probable d'utilisation.

Les logiciels générés en interne sont capitalisés uniquement s'ils génèrent des avantages économiques futurs probables. Sont immobilisées les dépenses liées à l'analyse organique, à la programmation, aux tests et jeux d'essai, à la documentation, au paramétrage et à la mise en état d'utilisation du logiciel, à condition qu'elles soient justifiées par des factures (ressources externes) ou des suivis d'heures (ressources internes).

Les actifs incorporels font l'objet d'un test de dépréciation en cas de survenance d'évènements ou de changements susceptibles d'indiquer une perte de valeur de l'actif.

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur recouvrable de l'actif est inférieure à sa valeur nette comptable. La valeur recouvrable de l'actif est égale à la valeur la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage.

Logiciels	1 à 10 ans
Brevets	Durée de protection légale

### 1.3 FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

---

Les frais de recherche sont comptabilisés en charges sur l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Seuls les frais de développement sont capitalisés s'ils répondent aux critères suivants :

- faisabilité technique nécessaire à l'achèvement du projet de développement démontrée,
- intention du Groupe d'achever le projet,
- capacité de celui-ci à utiliser cet actif incorporel,
- démonstration de la probabilité d'avantages économiques futurs attachés à l'actif,

- disponibilité de ressources techniques, financières et autres afin d'achever le projet,
- évaluation fiable des dépenses de développement.

En raison des risques et incertitudes liés à l'évolution du marché et de la multiplicité des projets, les critères d'immobilisation évoqués ci-dessus ne sont pas réputés remplis pour les projets relatifs aux verres ophtalmiques. En conséquence, les frais de développement relatifs à ces projets sont comptabilisés en charges.

Pour les instruments, les frais de développement sont capitalisés lorsque les critères énoncés ci-dessus sont satisfaits.

# ESSILOR INTERNATIONAL

## 1.4 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

---

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires), à leur coût de production ou à leur valeur d'apport.

Les immobilisations corporelles comprennent des terrains, constructions, matériel industriel et autres immobilisations corporelles amorties suivant le mode linéaire ou le mode dégressif, en fonction de la durée probable d'utilisation.

Constructions	20 à 33 ans
Agencements et aménagements sur constructions	7 à 10 ans
Installations techniques, matériels et outillages	3 à 20 ans
Autres immobilisations corporelles	3 à 10 ans
Terrains	Non amortis

L'écart entre l'amortissement comptable et l'amortissement fiscal est inscrit en amortissements dérogatoires, au passif du bilan (provisions réglementées).

Toutes les dépenses internes ou externes engagées par la Société pour produire elle-même un actif corporel sont immobilisées à l'exclusion des frais administratifs, frais de démarrage, dépenses de pré-exploitation.

Les actifs corporels font l'objet d'un test de dépréciation en cas de survenance d'événements ou de changements susceptibles d'indiquer une perte de valeur de l'actif.

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur recouvrable de l'actif est inférieure à sa valeur nette comptable. La valeur recouvrable de l'actif est égale à la valeur la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage.

Les frais d'acquisition sont comptabilisés dans le coût d'entrée des immobilisations concernées. En revanche, la Société n'a pas retenu l'option pour la comptabilisation des coûts d'emprunt dans le coût d'entrée des immobilisations corporelles.

## 1.5 IMMOBILISATIONS FINANCIERES

---

Les titres de participation sont inscrits pour leur coût d'acquisition ou leur valeur d'apport. La Société a opté pour la comptabilisation des frais d'acquisition dans le prix de revient des titres de participation.

A la clôture de l'exercice, les participations sont estimées à leur valeur d'utilité déterminée sur la base d'une analyse multicritère tenant compte notamment de la quote-part des capitaux propres de la filiale que ces titres représentent ou sur des projections de flux de trésorerie futurs.

Lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée. Les dépréciations sont comptabilisées en résultat financier.

Les prêts et créances sont évalués à leur valeur nominale. L'ensemble de ces éléments est déprécié le cas échéant s'il existe un risque de non recouvrement.

Les coûts externes des conseils qualifiés de frais d'acquisition de titres sont comptabilisés en « immobilisations financières en cours ». Ils sont ensuite réaffectés en titres de participation lors de la finalisation de l'acquisition.

## 1.6 STOCKS

---

Les stocks acquis à titre onéreux sont enregistrés à leur coût d'acquisition ou leur valeur d'apport, qui comprend le prix d'achat et les frais accessoires d'achat, selon la méthode du coût moyen pondéré. Les stocks de production sont enregistrés à leur coût de production réel, qui comprend le coût d'acquisition des matières consommées, ainsi que les charges directes et indirectes de production.

A l'arrêté des comptes, la valeur brute des stocks et la valeur actuelle sont comparées et la plus faible des deux valeurs est retenue. La valeur actuelle est notamment déterminée en référence au prix de marché, aux perspectives de ventes mais aussi au risque lié à l'obsolescence, apprécié par rapport à des niveaux de stocks objectifs.

## 1.7 CREANCES ET DETTES

---

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation des créances est pratiquée lorsque la valeur actuelle d'inventaire est inférieure à la valeur nette comptable, déterminée au regard du risque de non recouvrement.

## 1.8 DISPONIBILITES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

---

Les disponibilités sont comptabilisées à leur valeur historique. Les positions en devises font l'objet d'une réévaluation en fin de mois.

Ces valeurs sont enregistrées à leur coût d'acquisition.

Une dépréciation est constituée si la valeur liquidative est inférieure au coût d'acquisition.

# ESSILOR INTERNATIONAL

## 1.9 INSTRUMENTS FINANCIERS ET OPERATIONS EN DEVISES

Essilor International applique les dispositions du règlement 2015-05 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) relatif aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture.

### Instruments dérivés de change

La Société a recours à des instruments dérivés pour couvrir le risque de change. Les instruments dérivés sont traités à l'intérieur des limites de gestion dans le but d'optimiser la couverture du risque de change.

La Société gère une position de change qui inclut des actifs et passifs monétaires en devises. Les gains et les pertes sur les dérivés de change permettent de compenser la revalorisation aux taux de clôture des positions bilancielle en devises (prêts, emprunts, créances, dettes, comptes courants, comptes bancaires). Le report/déport lié aux dérivés est étalé en résultat financier sur la durée de la couverture.

La Société utilise également des achats et ventes à terme pour couvrir des transactions futures en devises. Les pertes et gains de change liés à ces dérivés sont comptabilisés en résultat de façon symétrique aux éléments couverts.

Par principe, les dérivés mis en place par la Société sont souscrits uniquement à des fins de couverture. Dans certains cas exceptionnels où les dérivés ne satisfont pas les critères pour être qualifiés de couverture, ces derniers suivent alors le mode de comptabilisation suivant :

- La juste valeur des dérivés est inscrite au bilan en contrepartie d'un compte de régularisation ;
- Les moins-values latentes sont provisionnées (les plus-values latentes ne sont pas reconnues en résultat)
- Les plus / moins-values réalisées sont comptabilisées en résultat.

Dans le cadre de la gestion centralisée du risque de change, la Société souscrit des dérivés de change pour le compte des filiales du groupe. Les gains et pertes réalisés sur les dérivés souscrits auprès des contreparties bancaires sont rétrocédés aux filiales à l'origine des demandes de couvertures.

### Instruments dérivés de taux

En matière de risque de taux d'intérêt, la politique de la Société est de se protéger contre une évolution défavorable des taux. Pour couvrir les risques de taux, la Société utilise des swaps de taux et des options (caps).

Les charges et les produits financiers relatifs aux instruments dérivés de taux sont reconnus en résultat de façon symétrique à l'enregistrement des charges et des produits générés par l'élément couvert.

Les primes payées sur les caps sont étalées en résultat financier sur la période couverte.

## 1.10 ENGAGEMENTS DE RETRAITE, MEDAILLES DU TRAVAIL ET ASSIMILES

Conformément à la recommandation ANC n° 2013-02 du 7 novembre 2013 relative aux règles d'évaluation et de comptabilisation des engagements de retraite et avantages similaires, les engagements vis-à-vis de l'ensemble du personnel en termes de retraite, de préretraites, de médailles du travail et assimilés font l'objet de provisions.

Par application de la modification de la recommandation ANC n° 2013-02 du 7 novembre 2013 modifiée le 5 novembre 2021, la société a choisi de répartir des droits à indemnités de fin de carrière sur la période pendant laquelle les services rendus génèrent des droits additionnels à prestation.

Au 31 décembre 2022, la provision correspond à la valeur actualisée de l'obligation au titre des engagements de retraite nets des actifs de couverture du régime.

Lorsque ces engagements sont représentatifs de régimes à prestations définies, des provisions sont constituées en fonction d'évaluation actuarielles :

- l'engagement, correspondant aux droits acquis par les salariés actifs et retraités de la Société, est évalué sur la base des salaires estimés en fin de carrière (méthode dite des unités de crédit projetées) et d'hypothèses actuarielles (taux d'actualisation, taux d'inflation, taux de rotation du personnel, taux d'augmentation des salaires) ;
- le taux d'actualisation retenu correspond au taux d'emprunt d'un émetteur privé de premier rang dont la durée avoisine la durée moyenne estimée de l'obligation ;

- lorsque la Société verse des cotisations à un fonds pour financer tout ou partie de son engagement, la provision est minorée de la valeur de marché des actifs du fonds ;
- en cas de changement des hypothèses actuarielles retenues ou d'ajustements liés à l'expérience, la variation de l'engagement ou des actifs de couverture résultant de ces changements est différée et comptabilisée en résultat de manière linéaire sur la durée de vie active résiduelle des salariés concernés par le régime pour la part excédant 10 % du plus haut de l'engagement et de la valeur de marché des actifs du fonds à l'ouverture de l'exercice ;
- en cas de changement des prestations d'un régime ou lors de la création d'un régime, la variation de l'engagement résultant de ces changements est différée et comptabilisée en résultat de manière linéaire sur la durée d'acquisition des droits des salariés concernés par le régime lorsque les droits ne sont pas acquis. Lorsque les droits sont acquis dès la réalisation du changement, la variation correspondante de l'engagement est constatée immédiatement en résultat ;
- la provision constatée in fine correspond au montant de l'engagement déduction faite, le cas échéant, de la valeur de marché des actifs du fonds et des éléments différés au titre des écarts actuariels et des coûts des services passés non comptabilisés.

## 1.11 IMPOT SUR LES BENEFICES (REGIME DE L'INTEGRATION FISCALE)

La Société fait partie du groupe d'intégration fiscale en France dont EssilorLuxottica est la société tête de groupe. EssilorLuxottica est la seule redevable de l'impôt.

La charge d'impôt est enregistrée dans le résultat de chacune des sociétés du groupe fiscal, à hauteur de sa contribution.

## 1.12 METHODES DE COMPTABILISATION ET D'EVALUATION DES PROVISIONS

---

### **Provisions pour risques et charges**

Les provisions pour risques et charges sont constatées lorsqu'il existe une obligation à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain que cette obligation provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Les passifs éventuels ne sont pas comptabilisés mais font l'objet d'une information dans les notes aux états financiers sauf si la probabilité d'une sortie de ressources est très faible.

#### Provisions pour garantie donnée aux clients

La provision est calculée soit :

- par application d'un pourcentage moyen des coûts de garantie sur le chiffre d'affaires annuel (au prorata temporis du nombre de mois de garantie),
- dans la mesure où un délai de retour a pu être déterminé, par application de ce même pourcentage sur le chiffre d'affaires réalisé pendant ce délai.

#### Provisions pour risques sur filiales et participations

Pour les participations dont la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est comptabilisée. Le cas échéant, la provision s'impute dans l'ordre suivant : titres, créances à long terme, compte courant et provision pour risque à concurrence du complément. Cette provision pour risque n'est cependant comptabilisée qu'aux conditions suivantes :

- la forme juridique implique qu'Essilor International est indéfiniment et solidairement responsable du passif ; ou
- à hauteur des engagements pris par Essilor International pour les autres formes juridiques.

### **Provisions réglementées**

Les provisions réglementées sont essentiellement composées des amortissements dérogatoires.

**NOTE 2. CHIFFRE D'AFFAIRES**

<b>2022</b>			
En millions d'euros	France	Export	Total
Production vendue de biens	393	852	1 245
Production vendue de services	22	80	102
Ventes de marchandises	4	65	69
<b>TOTAL</b>	<b>419</b>	<b>997</b>	<b>1 415</b>

<b>2021</b>			
En millions d'euros	France	Export	Total
Production vendue de bien	419	714	1 133
Production vendue de services	20	61	81
Ventes de marchandises	6	68	74
<b>TOTAL</b>	<b>445</b>	<b>843</b>	<b>1 288</b>

En 2022, en dépit du contexte macroéconomique présenté dans les faits caractéristiques de l'exercice, la Société a continué de croître grâce à ses capacités à gérer à la fois l'effet prix / mix et sa gamme de produits.

Le chiffre d'affaires inclut l'activité de la Société au Mexique pour 220 millions d'euros présenté en production vendue de biens export.

En 2021, malgré plusieurs vagues de Covid les effets sur l'activité ont été limités et le chiffre d'affaires est en croissance par rapport à l'année 2019.

En 2021, le chiffre d'affaires inclut également l'activité de la Société au Mexique pour 186 millions d'euros ainsi que 5 mois de chiffre d'affaires de la succursale OLM pour 4 millions d'euros présenté en production vendue de biens export.

**NOTE 3. DOTATIONS ET REPRISES DES AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS, TRANSFERTS DE CHARGES**

En millions d'euros	<b>2022</b>	<b>2021</b>
Reprises sur provisions pour risques et charges d'exploitation	7	20
Reprises de dépréciation sur actif circulant	18	18
Transferts de charges d'exploitation	15	35
<b>Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges</b>	<b>40</b>	<b>74</b>
Dotations aux amortissements sur immobilisations	-36	-34
Dotations aux dépréciations sur immobilisations	0	0
Dotations aux dépréciations sur actif circulant	-16	-19
Dotations aux provisions <sup>(a)</sup>	-15	-43
<b>Dotations aux amortissements et provisions</b>	<b>-67</b>	<b>-95</b>

<sup>(a)</sup> Le poste « dotations aux provisions » incluait en 2021 la provision relative au projet de Laboratoire d'excellence (voir faits caractéristiques de l'exercice).

**NOTE 4. AUTRES PRODUITS**

En millions d'euros	<b>2022</b>	<b>2021</b>
Redevances et refacturations de frais aux sociétés du groupe <sup>(a)</sup>	541	419
Produits divers de gestion courante	2	2
<b>TOTAL</b>	<b>543</b>	<b>420</b>

<sup>(a)</sup> Le poste « Redevances et refacturations de frais aux sociétés du groupe » est principalement composé de redevances de brevets et de management fees.

**NOTE 5. AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES**

En millions d'euros	<b>2022</b>	<b>2021</b>
Etudes, prestations et sous-traitance	160	128
Locations, entretiens et Assurances	37	50
Communications et publicités	33	49
Honoraires	45	49
Intérimaires et personnel détaché	28	30
Etudes, recherches et documentations	19	24
Transports	11	18
Autres	17	14
Télécommunications et déplacements	9	5
<b>TOTAL</b>	<b>361</b>	<b>367</b>

**NOTE 6. RESULTAT FINANCIER**

En millions d'euros	2022	2021
Intérêts sur emprunts	-49	-11
Produits financiers :		
▪ Dividendes <sup>(a)</sup>	181	112
▪ Intérêts sur prêts et comptes courants <sup>(b)</sup>	210	103
Escomptes nets	-5	-6
Dotations, reprises de dépréciations, transferts de charges <sup>(c)</sup>	-75	-32
Change	-17	-1
Divers dont boni/mali de fusion <sup>(d)</sup>	-255	312
<b>TOTAL</b>	<b>-10</b>	<b>477</b>

<sup>(a)</sup> Pour l'exercice 2022, la Société a reçu des dividendes pour un montant de 181 millions d'euros provenant principalement des filiales suivantes : Satisloh AG, Nikon Essilor Co Ltd et Transitions Optical Singapore.

Pour l'exercice 2021, la Société a reçu des dividendes pour un montant de 112 millions d'euros provenant principalement des filiales suivantes : Satisloh AG, Delamare Sovra et Shangai Essilor Optical Co Ltd.

<sup>(b)</sup> L'augmentation des intérêts sur prêts et comptes courants est liée pour un montant de 104 millions d'euros aux intérêts en lien avec les remboursements anticipés des prêts intragroupe avec les filiales américaines FGX US, Essilor of America Inc., Transitions Optical Inc.

<sup>(c)</sup> La différence entre les valeurs d'utilité calculées et la valeur brute des immobilisations financières a conduit à la comptabilisation de dépréciations financières en 2022, principalement sur les filiales suivantes : Photosynthesis Group Ltd, Essilor South Africa et Ase Ltd ainsi qu'à la comptabilisation de reprises de dépréciations financières, principalement sur les filiales suivantes : Essilor Argentina et Essilor Mexico.

En 2021, la différence entre les valeurs d'utilité calculées et la valeur brute des immobilisations financières a conduit à la comptabilisation de dépréciations financières, principalement sur les filiales suivantes : Photosynthesis Group Ltd et Essilor Lao ainsi qu'à la comptabilisation de reprises de dépréciations financières, principalement sur les filiales suivantes : Essilor Austria, Eyebiz et Essilor AB.

<sup>(d)</sup> Le poste divers est constitué du mali de fusion Transitions Optical Holdings B.V. (voir faits caractéristiques de l'exercice). Pour l'exercice 2021, il était principalement constitué du produit de fusion Essidev pour 311 millions d'euros.

**NOTE 7. RESULTAT EXCEPTIONNEL**

En millions d'euros	2022	2021
<b>SUR OPERATIONS DE GESTION</b>	<b>-2</b>	<b>-6</b>
Autres produits et charges sur opérations de gestion	-2	-6
<b>SUR OPERATIONS EN CAPITAL</b>	<b>-12</b>	<b>-8</b>
Opérations sur cessions d'immobilisations	0	-8
Autres produits et charges exceptionnels sur opérations en capital	-12	0
<b>DOTATIONS, REPRIS DE PROVISIONS ET TRANSFERTS DE CHARGES</b>	<b>-110</b>	<b>-67</b>
Dotations, reprises de provisions réglementées	6	7
Transferts de charges	0	0
Autres dotations et reprises de provisions <sup>(a)</sup>	-117	-74
<b>TOTAL</b>	<b>-125</b>	<b>-80</b>

<sup>(a)</sup> Les autres dotations et reprises de provisions incluent principalement les dotations aux provisions pour risques fiscaux (voir note 8.4).

**NOTE 8. IMPOTS SUR LES BENEFICES**

**8.1 RESULTATS HORS EVALUATION FISCALE DEROGATOIRE**

En millions d'euros	<b>2022</b>	<b>2021</b>
Résultat de l'exercice <sup>(a)</sup>	233	470
Impôt sur les bénéfices	70	20
Résultat avant impôt	303	490
Variation des provisions réglementées	-6	-7
Résultat avant impôt, hors évaluation fiscale dérogatoire	297	483

<sup>(a)</sup> Les résultats des activités mexicaines sont déclarés en France pour l'exercice clos au 31/12/2022 pour un montant de 103 millions d'euros.

**8.2 VENTILATION DE L'IMPÔT SUR LES BENEFICES**

La ventilation de l'impôt sur les bénéfices entre éléments courants et exceptionnels se décompose comme suit :

<b>2022</b> En millions d'euros	<b>Avant impôt</b>	<b>Impôt correspondant</b>	<b>Après impôt</b>
Résultat courant	428	-69	359
Résultat exceptionnel	-125	-1	-126
<b>RESULTAT NET</b>			<b>233</b>

<b>2021</b> En millions d'euros	<b>Avant impôt</b>	<b>Impôt correspondant</b>	<b>Après impôt</b>
Résultat courant	571	-27	543
Résultat exceptionnel	-80	7	-73
<b>RESULTAT NET</b>			<b>470</b>

## 8.3 ACCROISSEMENT ET ALLEGEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔT

### ACTIF

En millions d'euros	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Retraite	60	51
Autres	9	8
<b>TOTAL</b>	<b>69</b>	<b>59</b>
<b>Déficits reportables fiscalement <sup>(a)</sup></b>	<b>0</b>	<b>127</b>
Soit un impôt correspondant (au taux de 25.83 % pour 2022 et 2021)	<b>18</b>	<b>48</b>

<sup>(a)</sup> Le déficit existant au 31/12/2021 a été imputé en totalité sur le résultat fiscal au 31/12/2022. Il ne reste aucun déficit à reporter chez la société au 31/12/2022.

### PASSIF

En millions d'euros	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Amortissements dérogatoires	47	53
<b>TOTAL</b>	<b>47</b>	<b>53</b>
<b>Déficits reportables fiscalement</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Soit un impôt correspondant (au taux de 25.83 % pour 2022 et 2021)	<b>12</b>	<b>14</b>

## 8.4 CONTROLE FISCAL

La Société a reçu en 2022 une proposition de rectifications portant sur l'exercice 2019. La Société entend contester l'ensemble des redressements proposés.

Le contrôle fiscal relatif à la période 2015-2018 est encore en cours.

Par ailleurs, s'agissant du contrôle en cours sur la période 2012-2014, la Société a saisi le Tribunal Administratif en vue de contester les redressements qui avaient été maintenus par l'administration malgré l'avis en sa défaveur rendu par la Commission Nationale.

L'ensemble de ces contrôles étant encore en cours, et au regard de la proposition de rectification reçue en 2022, la provision fiscale a été mise à jour. Celle-ci s'élève dorénavant à 188 millions d'euros du fait de l'élargissement du périmètre de redressement et de la prise en compte d'un nouveau risque lié à une filiale étrangère.

**NOTE 9. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**

<b>2022</b> En millions d'euros	<b>Valeur au 1<sup>er</sup> janvier 2022</b>	<b>Acquisitions</b>	<b>Cessions et mises au rebut</b>	<b>Mouvements</b>	<b>Dotations de l'exercice</b>	<b>Reprises de l'exercice</b>	<b>Valeur au 31 décembre 2022</b>
Frais de R&D	14	0	0	0			14
Brevets, marques, licences	170	0	3	40			208
Autres immobilisations incorporelles et immobilisations incorporelles en cours	16	35	0	-31			19
<b>VALEUR BRUTE</b>	<b>200</b>	<b>35</b>	<b>3</b>	<b>8</b>			<b>240</b>
Amortissements et dépréciations	152				16	3	165
<b>VALEUR NETTE</b>	<b>48</b>						<b>75</b>

<b>2021</b> En millions d'euros	<b>Valeur au 1<sup>er</sup> janvier 2021</b>	<b>Acquisitions</b>	<b>Cessions et mises au rebut</b>	<b>Mouvements</b>	<b>Dotations de l'exercice</b>	<b>Reprises de l'exercice</b>	<b>Valeur au 31 décembre 2021</b>
Frais de R&D	12	0	0	2			14
Brevets, marques, licences	179	1	18	8			170
Autres immobilisations incorporelles	20	28	24	-8			16
<b>VALEUR BRUTE</b>	<b>211</b>	<b>29</b>	<b>42</b>	<b>2</b>			<b>200</b>
Amortissements et dépréciations	157				13	18	152
<b>VALEUR NETTE</b>	<b>54</b>						<b>48</b>

Au cours de l'exercice 2021, la revue de la cartographie des systèmes d'information et la recherche de convergence avec l'environnement informatique du groupe EssilorLuxottica a conduit à la mise au rebut de certaines applications informatiques ayant engendrée une perte exceptionnelle de 23 millions d'euros.

Au 31 décembre 2022, une revue d'indicateur de perte de valeur a été effectuée par la Direction. Cette revue n'a pas donné lieu à comptabilisation de dépréciation exceptionnelle ou d'amortissement accéléré.

**NOTE 10. IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

<b>2022</b> En millions d'euros	<b>Valeurs au 1<sup>er</sup> janvier 2022</b>	<b>Acquisitions et Fusions</b>	<b>Cessions et mises au rebut</b>	<b>Mouvements</b>	<b>Dotations de l'exercice</b>	<b>Reprises de l'exercice</b>	<b>Valeurs au 31 décembre 2022</b>
Terrains	16	0	0	0			16
Constructions	160	0	3	2			159
Installations techniques, matériel, outillage	209	0	4	6			211
Autres immobilisations corporelles	57	0	1	0			56
Immobilisations corporelles en cours	11	28	0	-7			32
Avances et acomptes	1	13	0	-1			13
<b>VALEUR BRUTE</b>	<b>455</b>	<b>41</b>	<b>8</b>	<b>0</b>			<b>489</b>
Amortissements et dépréciations	334				21	8	347
<b>VALEUR NETTE</b>	<b>121</b>						<b>141</b>

<b>2021</b> En millions d'euros	<b>Valeurs au 1<sup>er</sup> janvier 2021</b>	<b>Acquisitions et Fusions <sup>(a)</sup></b>	<b>Cessions et mises au rebut</b>	<b>Mouvements</b>	<b>Dotations de l'exercice</b>	<b>Reprises de l'exercice</b>	<b>Valeurs au 31 décembre 2021</b>
Terrains	16	0	0	0			16
Constructions	160	0	3	3			160
Matériel industriel	151	74	24	8			209
Autres immobilisations corporelles	54	1	1	2			57
Immobilisations corporelles en cours <sup>(a)</sup>	12	15	1	-15			11
Avances et acomptes	1	0	0	0			1
<b>VALEUR BRUTE</b>	<b>394</b>	<b>91</b>	<b>29</b>	<b>-2</b>			<b>455</b>
Amortissements et dépréciations	286	54			21	27	334
<b>VALEUR NETTE</b>	<b>108</b>						<b>121</b>

<sup>(a)</sup> Les acquisitions de l'exercice sont présentées sur la ligne des immobilisations corporelles en cours pour 15 millions d'euros. Les autres mouvements correspondent à l'intégration des immobilisations liées aux fusions de l'exercice à hauteur de 45 millions d'euros en provenance de la société auxiliaire de matériel OPTIM et des activités mexicaines de la société Essidev pour 30 millions d'euros. A la date de fusion, les amortissements cumulés s'élevaient à 45 millions d'euros pour la société auxiliaire de matériel OPTIM et 9 millions d'euros pour les activités mexicaines.

Au 31 décembre 2022, une revue d'indicateur de perte de valeur a été effectuée par la Direction. Cette revue n'a pas donné lieu à comptabilisation de dépréciation exceptionnelle ou d'amortissement accéléré.

**NOTE 11. IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES**

**11.1 TABLEAU DE SYNTHÈSE**

<b>2022</b> En millions d'euros	<b>Valeurs au 1<sup>er</sup> janvier 2022</b>	<b>Acquisitions et Fusions</b>	<b>Cessions</b>	<b>Mouvements</b>	<b>Dotations de l'exercice</b>	<b>Reprises de l'exercice</b>	<b>Valeurs au 31 décembre 2022</b>
Participations <sup>(a)</sup>	5 376	917	442				5 852
Créances rattachées à des participations <sup>(b)</sup>	2 177	409	1341				1 245
Autres titres immobilisés	2						2
Autres prêts	10			7			3
Autres immobilisations Financières <sup>(c)</sup>	1	113					114
<b>VALEUR BRUTE</b>	<b>7 566</b>	<b>1 440</b>	<b>1 790</b>				<b>7 216</b>
Dépréciations <sup>(d)</sup>	252				118	30	339
<b>VALEUR NETTE</b>	<b>7 315</b>						<b>6 877</b>

<sup>(a)</sup> L'augmentation des participations est principalement liée à :

- à l'acquisition d'une participation minoritaire de 9,94 % dans la société Gentle Monster pour 120 millions d'euros,
- à l'acquisition de 100% des titres de la société Luxottica (Thailand) Ltd pour 86 millions d'euros,
- à l'acquisition d'une participation de 50% dans le cadre d'une joint-venture avec Coopervision dans la société SGV Holdings Inc. pour un montant de 75 millions d'euros,
- à l'acquisition de l'intégralité des titres de la société Optical club pour 32 millions d'euros, de la société Luxottica SEA Pte Ltd pour 26 millions d'euros, de la société Grand Vision Russia pour 15 millions d'euros, de la société Spectacle Hut Pte Ltd pour 11 millions d'euros,
- à des augmentations de capital dans les filiales suivantes : 410 millions d'euros pour Essilor Israeli Holdings LTD (cf « Faits caractéristiques de l'exercice »), 25 millions d'euros pour Brasilor Participacoes SC Ltda, 22 millions d'euros pour Essilor Optical International Holding et 18 millions d'euros pour Essilor Mexico SA de CV.

Les « cessions » correspondent principalement à l'annulation des titres des sociétés fusionnées Transitions Optical Holding B.V. et Rhein Vision B.V. pour 426 millions d'euros.

<sup>(b)</sup> Les variations des créances rattachées à des participations sont principalement liées aux renouvellements des prêts aux filiales, notamment accordés à Essilor Nederland Holding, EOA Holding Co Inc et un nouveau prêt à la société SHAMIR Optical Industry et aux remboursements des prêts des filiales VisionDirect, EOIH et FGX International INC.

<sup>(c)</sup> L'augmentation des autres immobilisations financières correspond au mali technique constaté à l'issue des fusions de la société Rhein Vision BV pour 38 millions d'euros et de Transitions Optical Holding BV pour 74 millions d'euros – voir faits caractéristiques de l'exercice.

<sup>(d)</sup> La différence entre les valeurs d'utilité calculées et la valeur brute des immobilisations financières a conduit à la comptabilisation de dépréciations financières en 2022 principalement sur les filiales suivantes : Photosynthesis Group Ltd, Essilor South Africa, Ase Ltd, ainsi qu'à la comptabilisation de reprises de dépréciations financières en 2022 principalement sur les filiales suivantes : Essilor Argentina, et Essilor Mexico.

## ESSILOR INTERNATIONAL

2021 En millions d'euros	Valeurs au 1 <sup>er</sup> janvier 2021	Acquisitions et Fusions	Cessions	Mouvements	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Valeurs au 31 décembre 2021
Participations <sup>(a)</sup>	5 151	1 631	1 405				5 376
Créances rattachées à des participations <sup>(b)</sup>	2 150	849	822				2 177
Autres titres immobilisés	2		0				2
Autres prêts	9	1					10
Autres immobilisations Financières	1						1
<b>VALEUR BRUTE</b>	<b>7 313</b>	<b>2 481</b>	<b>2 228</b>				<b>7 566</b>
Dépréciations <sup>(c)</sup>	221				93	62	252
<b>VALEUR NETTE</b>	<b>7 092</b>						<b>7 315</b>

<sup>(a)</sup> La variation des participations est principalement liée à l'apport des titres Essilor of America Holding à Luxottica US Holdings corp pour 1 190 millions d'euros rémunéré par des titres Luxottica US Holdings pour le même montant. L'augmentation des participations est également liée à l'intégration des filiales EMTC et Optodev pour 196 millions d'euros dans le cadre de la fusion de la société Essidev et de l'intégration des filiales SOA, et Humanware Canada dans le cadre de la fusion de la société Tikai pour un total de 78 millions d'euros ainsi que l'augmentation de capital d'EOIH pour 60 millions d'euros. Les diminutions des participations sont principalement liées aux fusions des sociétés Tikai, Essidev et Optim fusionnées dans la Société au cours de l'exercice pour 202 millions d'euros.

<sup>(b)</sup> Les variations des créances rattachées à des participations sont principalement liées aux renouvellements des prêts aux filiales, notamment accordés à Visiondirect, Trifle Holding Ltd, Essilor Nederland Holding, EOA Holding Co Inc ; partiellement compensées par les remboursements de prêts des filiales EOIH et FGX International INC.

<sup>(c)</sup> La différence entre les valeurs d'utilité calculée et la valeur brute des immobilisations financières a conduit à la comptabilisation de dépréciations financières en 2021 principalement sur les filiales suivantes Photosynthesis Group Ltd et Essilor Lao ainsi qu'à la comptabilisation de reprises de dépréciations financières en 2021 principalement sur les filiales suivantes : Essilor Austria, Eyebiz et Essilor AB.

### 11.2 TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations au 31 décembre 2022 détenues par la Société :

En milliers d'euros	Capital	Autres capitaux propres	Valeur comptable des titres		Prêts et avances consentis par la Société	Cautions et avals donnés par la Société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
			Brute	Nette					
<b>A EST SUPERIEURE A 1 %</b>									
Filiales françaises	61 447	4 542 298	1 440 588	1 435 723			439 402	53 050	13 875
Filiales internationales	1 921 322	3 240 247	4 379 516	4 057 134	211 875		4 000 559	603 352	57 388
<b>B N'EXCEDE PAS 1 %</b>									
Filiales françaises									
Filiales internationales	55 613	83 385	31 847	20 353	775 758		401 014	128 828	4 548

### 11.3 ECHEANCES DES CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE

En millions d'euros	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Plus d'un an	338	2 000
Moins d'un an	912	189
<b>TOTAL</b>	<b>1 250</b>	<b>2 189</b>

**NOTE 12. ACTIF CIRCULANT**

**12.1 STOCKS**

En millions d'euros	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Matières premières, autres approvisionnements	44	39
Marchandises	19	13
Produits finis, semis finis, en-cours	27	26
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>90</b>	<b>78</b>
Dépréciations :		
• Matières premières, autres approvisionnements	-7	-8
• Marchandises	-3	-3
• Produits finis, semis finis, en-cours	-4	-5
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>-14</b>	<b>-17</b>
<b>TOTAL</b>	<b>77</b>	<b>61</b>

**12.2 ECHEANCES DES CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT**

En millions d'euros	31 décembre 2022	31 décembre 2021
<b>PLUS D'UN AN</b>		
<b>MOINS D'UN AN</b>	<b>5 179</b>	<b>2 562</b>
Avances et acomptes versés sur commandes	4	6
Clients et comptes rattachés <sup>(a)</sup>	620	362
Autres créances <sup>(b)</sup>	4 556	2 194
<b>TOTAL</b>	<b>5 179</b>	<b>2 562</b>

<sup>(a)</sup> L'augmentation du poste « Clients et comptes rattachés » est principalement liée à la facturation émises et à établir des royalties et des ajustements de prix de transfert entre la Société et ses filiales en fin d'année.

<sup>(b)</sup> Le poste « Autres créances » est principalement composé des comptes-courants vis-à-vis des autres sociétés du groupe pour 4 497 millions d'euros, dont 3 677 millions d'euros vis-à-vis d'EssilorLuxottica au 31 décembre 2022, en augmentation de 2 117 millions d'euros sur la période. Cette augmentation est liée au financement par la Société de sa société mère EssilorLuxottica, qui en 2022 n'a pas levé de dettes externes et n'a pas reçu de dividendes de ses principales filiales.

**12.3 PRODUITS À RECEVOIR**

En millions d'euros	31 décembre 2022	31 décembre 2021
<b>Immobilisations financières :</b>		
• Créances rattachées à des participations	3	4
<b>Créances :</b>		
• Clients factures à établir <sup>(a)</sup>	184	87
• Autres créances	5	12
<b>TOTAL</b>	<b>192</b>	<b>103</b>

<sup>(a)</sup> L'augmentation du poste « Clients factures à établir » est principalement liée à la facturation à établir des royalties et des ajustements de prix de transfert entre la Société et ses filiales en fin d'année.

**NOTE 13. CHARGES CONSTATEES D'AVANCE**

En millions d'euros	31 décembre 2022	31 décembre 2021
<b>Charges constatées d'avance :</b>		
• Résultat d'exploitation	4	7
• Résultat financier	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>4</b>	<b>7</b>

**NOTE 14. CAPITAUX PROPRES**

**14.1 MOUVEMENTS SUR LE CAPITAL SOCIAL**

	Nombre de titres			Au 31 décembre 2022	Valeur nominale (en euros)
	Au 1 <sup>er</sup> janvier 2022	Créés	Annulés		
Actions ordinaires	27 784 510			27 784 510	10.00
<b>TOTAL</b>	<b>27 784 510</b>			<b>27 784 510</b>	<b>10.00</b>

**14.2 TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES**

En millions d'euros	Capital social	Primes d'émission, de fusion, d'apport et réévaluation	Réserves et Report à nouveau	Résultat de l'exercice	Provisions réglementées et subventions	Capitaux propres
<b>CAPITAUX PROPRES AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2022</b>	<b>278</b>	<b>5 160</b>	<b>829</b>	<b>470</b>	<b>53</b>	<b>6 790</b>
Augmentation de capital						
Autres mouvements de l'exercice		20			-6	14
Affectation du résultat			470	-470		0
Dividendes distribués						0
Résultat de la période				233		233
<b>CAPITAUX PROPRES AU 31 DECEMBRE 2022</b>	<b>278</b>	<b>5 180</b>	<b>1 299</b>	<b>233</b>	<b>47</b>	<b>7 037</b>

**NOTE 15. ETAT DES PROVISIONS**

**15.1 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES**

<b>2022</b> En millions d'euros	<b>Valeur au 1<sup>er</sup> janvier 2022</b>	<b>Dotations de l'exercice</b>	<b>Reprises de l'exercice (utilisées)</b>	<b>Reprises de l'exercice (non utilisées)</b>	<b>Valeur au 31 décembre 2022</b>
Provisions pour retraites et pensions	51	12	3	0	60
Autres provisions pour risques et charges <sup>(a)</sup>	130	126	10	1	245
<b>TOTAL</b>	<b>181</b>	<b>138</b>	<b>13</b>	<b>1</b>	<b>305</b>

<sup>(a)</sup> Le poste « Autres provisions pour risques et charges » est principalement composé de la provision pour risques fiscaux (voir note 8.4), de la provision pour médailles du travail (voir note 19.2) et de la provision relative au projet de Laboratoire d'excellence (voir faits caractéristiques de l'exercice).

<b>2021</b> En millions d'euros	<b>Valeur au 1<sup>er</sup> janvier 2021</b>	<b>Dotations de l'exercice</b>	<b>Reprises de l'exercice (utilisées)</b>	<b>Reprises de l'exercice (non utilisées)</b>	<b>Valeur au 31 décembre 2021</b>
Provisions pour retraites et pensions	56	11	16	0	51
Autres provisions pour risques et charges <sup>(a)</sup>	48	153	68	10	130
<b>TOTAL</b>	<b>105</b>	<b>164</b>	<b>84</b>	<b>10</b>	<b>181</b>

<sup>(a)</sup> Le poste « Autres provisions pour risques et charges » est principalement composé de la provision pour risques fiscaux (voir note 8.4), de la provision pour médailles du travail (voir note 19.2) et de la provision relative au projet de Laboratoire d'excellence (voir faits caractéristiques de l'exercice). La provision pour perte de change a été reprise en 2021 (voir note 14 Ecart de conversion).

**15.2 DEPRECIATIONS D'ACTIFS**

<b>2022</b> En millions d'euros	<b>Valeur au 1<sup>er</sup> janvier 2022</b>	<b>Dotations de l'exercice</b>	<b>Reprises de l'exercice</b>	<b>Valeur au 31 décembre 2022</b>
<b>DEPRECIATIONS D'ACTIFS</b>	<b>283</b>	<b>135</b>	<b>61</b>	<b>357</b>
Des stocks	16	14	16	14
Des créances	15	2	15	3
Des titres de participation <sup>(a)</sup>	251	118	30	339
Des créances rattachées à des participations et autres titres immobilisés	1	0	0	1

<sup>(a)</sup> Voir détail note 11 Immobilisations financières

<b>2021</b> En millions d'euros	<b>Valeur au 1<sup>er</sup> janvier 2021</b>	<b>Dotations de l'exercice</b>	<b>Reprises de l'exercice</b>	<b>Valeur au 31 décembre 2021</b>
<b>DEPRECIATIONS D'ACTIFS</b>	<b>255</b>	<b>109</b>	<b>81</b>	<b>283</b>
Des stocks	16	16	16	16
Des créances	18	2	5	15
Des titres de participation	220	93	62	251
Des créances rattachées à des participations et autres titres immobilisés	1	0	0	1

**NOTE 16. DETTES**

**16.1 ECHEANCES DES DETTES FINANCIERES**

Répartition de la dette totale par échéance et par type :

En millions d'euros	31 décembre 2022	31 décembre 2021
<b>A MOINS D'UN AN</b>	<b>203</b>	<b>158</b>
Emprunts auprès des filiales	199	138
Autres dettes financières	4	20
<b>A PLUS D'UN AN ET MOINS DE 5 ANS</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Emprunts auprès des filiales	0	0
<b>A PLUS DE 5 ANS</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL</b>	<b>203</b>	<b>158</b>

Répartition des dettes financières par devise :

En euros	2022	2021
EUR	66	71
USD	107	65
JPY	31	28
KRW	0	0
Autres	-1	-6
<b>TOTAL</b>	<b>203</b>	<b>158</b>

**16.2 ECHEANCES DES DETTES D'EXPLOITATION ET DETTES DIVERSES**

Répartition de la dette totale par échéance et par type :

En millions d'euros	31 décembre 2022	31 décembre 2021
<b>A MOINS D'UN AN</b>	<b>5 084</b>	<b>3 140</b>
Dettes d'exploitation	508	486
Autres dettes <sup>(a)</sup>	4 577	2 654
<b>A PLUS D'UN AN ET MOINS DE 5 ANS</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>A PLUS DE 5 ANS</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL</b>	<b>5 084</b>	<b>3 140</b>

<sup>(a)</sup> Pour l'exercice 2022, le poste "autres dettes" est principalement composé des comptes courants vis-à-vis des autres sociétés du groupe pour 4 148 millions d'euros dont 952 millions avec Transition Optical Inc. en augmentation de 304 millions par rapport à l'année 2021.

## ESSILOR INTERNATIONAL

### 16.3 CHARGES À PAYER

En millions d'euros	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Intérêts courus sur emprunts	1	3
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	219	196
Dettes fiscales et sociales :		
• Congés payés	50	50
• Intéressement	10	12
• Autres	49	70
Autres dettes :		
• Remises, rabais et ristournes à accorder	150	147
• Clients créditeurs	45	55
• Avoirs à établir	14	8
• Autres	4	0
<b>TOTAL</b>	<b>542</b>	<b>542</b>

### 16.4 PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

En millions d'euros	31 décembre 2022	31 décembre 2021
<b>Produits constatés d'avance :</b>		
• Résultat d'exploitation	1	6
• Résultat financier	1	1
<b>TOTAL</b>	<b>2</b>	<b>7</b>

**NOTE 17. ENGAGEMENTS HORS BILAN ET PASSIFS EVENTUELS**

**17.1 ENGAGEMENTS FINANCIERS**

**Engagements donnés et reçus :**

En millions d'euros	31 décembre 2022	31 décembre 2021
<b>Engagements donnés :</b>		
Avals et cautions	0	33
<b>Engagements reçus :</b>		
Avals, cautions et garanties reçus	0	0

**Instruments de change :**

Au 31 décembre 2022, les opérations de change à terme sont les suivantes :

En millions d'euros	Montants contractuels (cours initial)	Valeur de marché au 31 décembre 2022
<b>Couverture de la position de change d'Essilor International</b>		<b>-2</b>
Cross Currency Swap vendeurs d'USD / acheteurs d'EUR	0	0
Ventes à terme de devises	-160	1
Swaps vendeurs à terme de devises	-210	3
Achats à terme de devises	100	0
Swaps acheteurs à terme de devises	1164	-6
<b>Couverture liée à l'activité de centralisation du risque de change</b>		<b>0</b>
Ventes à terme de devises	-425	0
Swaps vendeurs à terme de devises	-924	2
Achats à terme de devises	425	0
Swaps acheteurs à terme de devises	924	-2
<b>Autres couvertures du risque de change</b>		<b>0</b>
Ventes à terme de devises	-4	0
Swaps vendeurs à terme de devises	-10	0
Achats à terme de devises	65	0
Swaps acheteurs à terme de devises		
<b>TOTAL</b>		<b>-2</b>

## ESSILOR INTERNATIONAL

### 17.2 ENGAGEMENT EN MATIERE DE CREDIT BAIL

Absence d'engagement de crédit-bail.

### 17.3 ENGAGEMENT DE PAIEMENTS FUTURS

Obligations contractuelles 2022 En millions d'euros	Paiements dus par période			Total
	à 1 an	1 à 5 ans	+ 5 ans	
Contrats de location simple	3	7	0	10
<b>TOTAL</b>	<b>3</b>	<b>7</b>	<b>0</b>	<b>10</b>

### 17.4 ENGAGEMENT RELATIF A LA VENTE DE PUTS SUR INTERETS MINORITAIRES

La Société a octroyé des options de ventes (*puts*) aux minoritaires de différentes filiales contrôlées.

Au 31 décembre 2022, la valorisation de l'ensemble de ces *puts*, s'ils étaient intégralement exercés, s'élèverait à 104 millions d'euros.

### 17.5 AUTRES ENGAGEMENTS ET PASSIFS EVENTUELS

#### Partenariat Vision Catalyst Fund

Dans le cadre de son impact social au service de la mission de l'entreprise, Essilor International a signé en mars 2021 un partenariat avec Vision Catalyst Fund (« VCF »), un fonds de 1 milliard de dollars créé en 2018 pour donner accès à la santé visuelle à l'ensemble des populations du Commonwealth. Dans cet accord, la Société s'engage à soutenir VCF par le biais d'un don d'un maximum de 200 millions de paires de verres correcteurs gratuits sur une période s'achevant en 2030.

## NOTE 18. INFORMATIONS SUR LE PERSONNEL

### 18.1 CHARGES DE PERSONNEL

En millions d'euros	2022	2021
Masse salariale de l'exercice	202	217
Sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice	95	145
Autres éléments	41	148
<b>Charges de personnel</b>	<b>338</b>	<b>509</b>

La forte augmentation des dépenses de personnel en 2021 était principalement expliquée par les provisions relatives aux actions de performance du fait d'un prix de l'action en hausse et d'une plus forte probabilité de réalisation des conditions de performance accordées aux salariés de la Société.

## 18.2 ENGAGEMENTS DE RETRAITES, MEDAILLES DU TRAVAIL ET ASSIMILES

### Complément de retraite :

Les hypothèses actuarielles retenues pour l'exercice 2022 sont les taux d'inflation (2%), taux de rotation de personnel, taux d'augmentation des salaires (entre 2% à 4,20%) et taux d'actualisation (3,75%).

Le montant global de l'engagement ainsi évalué s'élève à 36 millions d'euros, dont 6 millions d'euros ont déjà été versés aux fonds de retraite gérés par une compagnie d'assurances indépendante au 31/12/2022.

En millions d'euros	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Valeur actuelle des engagements	36	52
Valeur de marché des actifs des fonds	-6	-10
Eléments différés <sup>(a)</sup>	-13	-30
<b>PROVISION CONSTATEE DANS LES COMPTES</b>	<b>17</b>	<b>12</b>

<sup>(a)</sup> Les éléments différés correspondent au coût des services passés non reconnus pour -7 M€, et aux pertes actuarielles pour 21 M€.

### Indemnités de fin de carrière :

L'engagement envers les salariés concernant l'attribution d'une indemnité de fin de carrière lors de tout départ en retraite a fait l'objet d'une évaluation au 31/12/2022 selon une méthode rétrospective, en retenant un taux d'actualisation (3,75%) et s'élève à 34 millions d'euros.

En millions d'euros	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Valeur actuelle des engagements	35	47
Eléments différés <sup>(a)</sup>	-2	-16
<b>PROVISION CONSTATEE DANS LES COMPTES</b>	<b>34</b>	<b>32</b>

<sup>(a)</sup> Les éléments différés correspondent au coût des services passés non reconnus pour 2 M€.

### Médailles du travail :

L'engagement envers les salariés concernant l'attribution d'avantages pécuniaires, en contrepartie d'un nombre d'années de travail, en application de la réglementation du travail, des conventions collectives, des accords syndicaux professionnels, a fait l'objet d'une évaluation au 31/12/2022 selon une méthode rétrospective, en retenant un taux d'actualisation (3,75 %) et s'élève à 2 millions d'euros.

En millions d'euros	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Valeur actuelle des engagements	2	3
<b>PROVISION CONSTATEE DANS LES COMPTES</b>	<b>2</b>	<b>3</b>

### Charge de l'exercice :

En millions d'euros	2022	2021
Coût des services rendus sur la période	5	6
Charge d'intérêt sur l'actualisation	1	0
Cotisations versées	0	0
Prestations payées	-1	-1
Pertes (gains) actuariels	5	6
<b>Charge de l'exercice</b>	<b>9</b>	<b>11</b>

## ESSILOR INTERNATIONAL

### 18.3 EFFECTIF MOYEN

---

<b>Ventilation de l'effectif moyen</b>	<b>2022</b>	<b>2021</b>
Cadres	1 568	1 600
Agents de maîtrise et employés	811	833
Ouvriers	592	596
<b>TOTAL</b>	<b>2 971</b>	<b>3 029</b>

### 18.4 REMUNERATION DES DIRIGEANTS

---

Cette information n'est pas fournie car elle reviendrait à communiquer sur une rémunération individuelle.

### NOTE 19. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIEES

---

Au cours de l'exercice, il n'a été conclu aucune convention nouvelle avec les parties liées au sens de l'article R123-199-1 du code de commerce, d'un montant significatif et à des conditions qui n'auraient pas été des conditions normales de marché.

### NOTE 20. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

---

Aucun événement significatif n'est survenu depuis la clôture.